Le Rappel Républicain
DE LYON
Journal Démocratique Quotidien

Deuxième Année. — N° 172

Lundi 20 Juin 1904

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1er & 16 DE CHAQUE MOIS

LES ANNONCES sont reçues { A LYON, exclusivement aux bureaux de la *Société de Publicité Artistique et Commerciale*, 52, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS..

	Trois mois	Six mois	Un an
Lyon et département limitrophes..	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres départements	6 »	12 »	24 »
Etranger (Union Postale).....	9 »	18 »	36 »

FAITS DU JOUR

Le « Siècle », journal de M. de Lanessan, publie un article très intéressant sur l'affaire des Chartreux.

Les contradictions de M. Combes et l'affaire Demagny continuent à faire l'objet de nombreux commentaires.

La Cour de cassation fait rechercher certains agents de renseignements dont l'audition cloturera son enquête sur l'affaire Dreyfus.

La concentration des troupes russes se poursuit activement.

L'escadre japonaise n'a pas pu atteindre les croiseurs russes. On croit que plusieurs attachés militaires étrangers qui étaient sur les transports japonais coulés ont péri.

Les Russes ont infligé plusieurs petites défaites aux Japonais autour de Port-Arthur.

La Propagande Antipatriotique

Si les socialistes ministériels ne considéraient M. Gustave Hervé (« le drapeau dans le fumier ») comme un personnage intempérant et compromettant, ils célébreraient l'éclatante victoire que cet apôtre de l'internationalisme vient de remporter. Les socialistes ministériels, prudemment s'abstiennent de glorifier M. Gustave Hervé. Mais s'ils ne disent rien, ils n'en pensent pas moins. Et ils ont tout lieu de se réjouir, car l'idée de patrie vient de subir, aux élections du conseil supérieur de l'instruction publique, un revers éclatant. Le « drapeau de Wagram » n'est pas encore où M. Gustave Hervé propose qu'on le mette. Mais, si l'on continue ainsi, ce n'est plus qu'une affaire de temps et de peu de temps.

Récemment, on interpellait à la Chambre des députés à propos d'un *Manuel* de M. Gustave Hervé, qui « expliquait » aux enfants des écoles primaires, l'assassinat du président Carnot et leur enseignait que l'œuvre civilisatrice de la France dans les colonies est une œuvre déshonorante entièrement composée de violences inutiles et de barbarie sadique. Le ministre de l'instruction publique fit un discours où M. Gustave Hervé dut se voir foudroyé. Et la Chambre vota par 460 voix contre 40 environ que la patrie n'était pas une si mauvaise chose. Au lendemain de cette séance, nous avons loué le ministre et la Chambre, comme il était juste de le faire ; mais nous n'avons pas eu la naïveté de croire que tout fut sauvé pour un discours de plus et pour quelques bulletins comptés dans une corbeille d'osier.

Méfiance justifiée ! M. Gustave Hervé, que les socialistes ministériels avaient promis de défendre, écrivit à l'*Humanité* deux ou trois lettres par lesquelles nous fûmes édifiés. Nous apprenions par là que, malgré tous les discours et tous les votes quasi unanimes du Parlement, malgré le respect humain et malgré les raisons de tactique, les socialistes ministériels — qui font si bon marché de *tous* les autres articles de leur programme — resteraient, au fond, fermes et inébranlables contre l'idée de patrie. Dès lors que les maîtres du gouvernement et de la majorité osaient affirmer leur principe internationaliste dans le splendide isolement de leur groupe, le discours de M. Chaumié et le vote de la Chambre ne comptaient plus. Les instituteurs internationalistes ne pouvaient plus ignorer qu'ils gardaient l'avantage, malgré les apparences, puisqu'ils gardaient la faveur des maîtres du jour.

Il est évident, en effet, que, les socialistes refusant de désavouer M. Gustave Hervé, nul ministre ne pouvait avoir l'audace de réprimer la propagande antipatriote des instituteurs internationalistes. Tout instituteur partisan de M. Gustave Hervé se trouvait assuré de la protection des socialistes, protections individuelles et protection des Ligues. Et cela représente pour eux la certitude de l'impunité d'abord, ensuite la certitude de l'avancement. Il n'était pas nécessaire que les instituteurs internationalistes fussent encouragés. Ils n'avaient déjà que trop conscience de leur force. Ils répandaient les œuvres antipatriotes de M. Gustave Hervé : et toute la résistance que leur opposait l'administration, c'était de terminer rapidement les réunions d'instituteurs dont on prévoyait les décisions favorables aux ouvrages internationalistes. Tant de pusillanimité d'une part et tant d'audace de l'autre ont produit leurs fruits : et nous n'avions pas besoins d'être devins pour prédire que le discours du ministre de l'instruction publique et le vote de la Chambre seraient également méprisés par les instituteurs partisans de M. Gustave Hervé.

Il y avait, au conseil supérieur de l'instruction publique, un instituteur patriote, M. Comte, qui avait tenté de réagir contre les idées de M. Gustave Hervé. Ses électeurs viennent de le châtier cruellement. Précisément l'élection du conseil supérieur de l'instruction publique avait lieu tout de suite après les débats de la Chambre sur le *Manuel* de M. Gustave Hervé. Il était curieux de voir comment le corps enseignant prendrait le discours du ministre et le vote quasi-unanime de la Chambre. Les électeurs n'ont pas hésité. Ils ont donné à M. Gustave Hervé sa revanche en chassant M. Comte du conseil supérieur de l'instruction publique. Nul ne peut se méprendre sur la portée de ce vote. Nous n'avons pas à rechercher quels sont les sentiments des élus sur la question de l'internationalisme. Dans tous les scrutins *sensationnels* — et celui-ci en était un — on vote *contre* quelqu'un et non *pour* quelqu'un. On ne votait pas, cette fois, *pour* des concurrents de M. Comte, héros obscur d'une déplorable besogne : on votait *contre* M. Comte. C'est-à-dire que l'on conviait les éducateurs de la jeunesse française à faire une manifestation contre l'idée de patrie : ils l'ont faite.

Que M. Comte soit exclu parce qu'il a osé se dire patriote ; que l'idée de patrie soit devenue impopulaire parmi les instituteurs : voila un symptôme dont il ne servirait de rien de dissimuler la gravité. Tout n'est pas perdu, si l'on veut réagir. La majorité antipatriote est faible : vingt-cinq voix a peine. On peut encore soigner cette folie et la guérir. Mais il y faudra plus de courage et d'esprit de suite que n'en démontrent un discours ou un vote de parade. L'idée de patrie devient à tel point compromettante que plusieurs hommes politiques du parti radical, connus pour la faveur dont leur nom est entouré dans le monde enseignant furent en vain sollicités de marquer leur sympathie à M. Comte : ils se sont écartés de ce réprouvé. Pourtant ils avaient voté l'ordre du jour de la Chambre. C'est qu'ils savaient fort bien que ce vote platonique resterait sans portée.

René RAPPEL.

Notes Politiques

MASCURAUD, COMBES ET Cie

Ces histoires du comité Mascuraud sont vraiment bien obscures. M. Chabert a versé 100 000 fr. Quand les a-t-il versés ? Il avait d'abord dit : à la fin de 1902 ; puis il s'est repris : c'était plutôt au commencement. Et pourquoi les a-t-il versés ? Il ne le sait pas davantage : tantôt il affirme que c'était pour soutenir l'élection des candidats ministériels ; tantôt il jure que ses amis ni lui n'entendaient servir aucune politique. Au moins peut-il prouver qu'il a bien effectué le versement qu'il dit ? Non, il a versé sans reçu ; le don splendide qu'il faisait était anonyme ; on ne l'a même pas inscrit, pour mémoire, sur un carnet quelconque ; on n'inscrivait jamais rien, dans la crainte de compromettre les donateurs.

M. Mascuraud a reconstitué la scène de l'encaissement, et elle est exquise : « J'ai « reçu M. Chabert, que je ne connaissais « pas, et qui m'a dit représenter un groupe « d'industriels. Je lui ai serré la main ; « l'entrevue n'a pas duré deux minutes. « J'ai reçu la somme en cent billets de « mille francs. » Passez muscade ! Et le comité a encaissé pas mal de centaines de mille francs par le même procédé familial. Qu'a-t-il fait de tant d'argent ? Il faut noter ici une intéressante contradiction :

A une interpellation directe de M. Anthime Ménard, M. Mascuraud a répondu qu'il avait remis les fonds « à des comités ». Si c'est à des comités qu'il les a remis, en effet, rien à dire. Mais on est en droit de penser que les choses se sont passées autrement : avant de répondre à M. Anthime Ménard, M. Mascuraud, au cours d'une tirade sur les services rendus à la République par son groupe, avait déclaré : « tout l'argent a passé par mes « mains, et *j'ai tout remis sans reçu au* « *président du Conseil.* » Or, ce qui est le droit des particuliers n'est pas le droit du gouvernement. Si le gouvernement avait reçu l'argent des mains de M. Mascuraud, ce qui implique qu'il en aurait fait lui-même la répartition, il serait intervenu directement dans la campagne électorale ; il aurait exercé une pression sur les électeurs, et, par là, violé la Constitution.

L. M.

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 19 juin.

Le *Petit Parisien* croit savoir que la chambre criminelle de la Cour de cassation a décidé de faire rechercher, en vue de recueillir leur témoignage, différentes personnes qui ont rempli, pour le compte de la section spéciale du deuxième bureau de l'état-major de l'armée, des missions auprès des agents allemands qui résident en Belgique, en Suisse et en Angleterre, dans les derniers mois qui précédèrent, ainsi que dans les premiers temps qui suivirent le procès de 1894 et le procès de Rennes.

On n'ignore plus, en effet, qu'à certaines époques, quelques-uns des espions du grand état-major allemand appointés pour surprendre nos secrets, étaient en réalité des agents français qui venaient chercher à Paris, au ministère même, leur consigne et des renseignements savamment fantaisistes qu'ils transmettaient ensuite à Berlin.

Il paraît intéressant à la cour de reconstituer ces collusions restées jusqu'à présent fort obscures, en vue de dissiper les malentendus et les équivoques auxquels elles ont pu, en certains cas, donner lieu. Seulement, cette reconstitution s'annonce comme particulièrement difficile, pour la raison que les personnes qu'il s'agit de retrouver ne figurent la plupart que sous des noms d'emprunt. Encore même un surnom servait-il parfois à désigner deux ou trois agents, tandis qu'au contraire un même agent possédait plusieurs sobriquets qui lui étaient appliqués à tour de rôle, suivant la nature des missions dont il était chargé.

FERMETURE DES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 19 juin.

A la suite d'une ordonnance préfectorale relative aux bureaux de placement, les commissaires de police de la ville de Paris, au nombre d'une douzaine ont notifié, hier dans l'après-midi, l'ordre de fermeture, à partir de 6 heures du soir, à 36 bureaux de placement s'occupant de garçons d'hôtel, marchands de vins et limonadiers.

LES LOGES MAÇONNIQUES

Paris, 19 juin.

M. Prache vient d'interpeller sur la liberté dont jouissent les loges maçonniques.

Quel est le nombre de ces loges ? Un annuaire du Grand-Orient qui est un document aussi officiel que confidentiel, nous renseigne.

A ce jour, il y a 56 Loges à Paris, 11 dans la banlieue parisienne, 219 dans les départements, 17 en Algérie et en Tunisie, 13 dans les colonies et 21 dans les pays étrangers. Au total 337 Loges, relevant du Grand Orient.

Si on étudie la répartition des Loges par département, on en trouve 8 où la Maçonnerie n'est pas représentée : ce sont le Cantal, le Cher, les Côtes-du-Nord, l'Eure-et-l'Oir, la Mayenne, l'Orne, les Pyrénées-Orientales, les Deux-Sèvres.

Vingt-et-un départements n'ont chacun qu'une seule Loge ; 27 en ont chacun 2 ; 6 en ont chacun 3. Parmi ceux où se trouvent au moins 4 Loges, la Seine vient naturellement en tête. Ensuite vient la Gironde avec 16, puis le Rhône avec 14, les Bouches-du-Rhône avec 10 ; la Seine-et-Oise avec 9, la Charente-Inférieure (département de M. Combes) avec 7.

Il est à noter que le Nord, le plus peuplé des départements après la Seine, ne possède que 3 ateliers maçonniques.

LE TRAFIC DES DÉCORATIONS

Paris, 19 juin.

On a accusé le comité Mascuraud de se livrer au trafic des décorations.

M. Paul Bluysen donne à ce sujet les détails suivants :

Voici, dit-il, comment fonctionne la raison sociale Mascuraud : Le comité Mascuraud fut constitué pour permettre aux ministres du commerce radicaux de prononcer des speechs après boire devant des convives qui les applaudiraient sûrement, les chambres de commerce et les chambres syndicales existantes ne fournissant pas sans danger d'incidents ces auditoires complaisants.

M. Mascuraud, petit fondeur de bijoux en toc, réunit une trentaine de commerçants et d'industriels qui, jusque-là, avaient été tenus éloignés des faveurs gouvernementales, parce que nul ne les connaissait et, en récompense, il obtint du premier coup une bonne part des croix de 1900. La distribution en fut faite avec tant de partialité que, dans un groupe entier, celui des arts libéraux, papier, imprimerie, etc., il n'y eut pas une seule croix donnée à des exposants ! Pas une. Les opinions de ce groupe étaient tenues en suspicion.

Bon début. On le fit valoir sur la « place parisienne ». De trente, les Mascuraud devinrent cent. De fieffés réactionnaires ayant toute honte bue et louchant désespérément vers leurs boutonnières vierges, eurent le tort de s'associer à cette entreprise de bibelots honorifiques. Ils payèrent cotisations et courtages. C'est à cette époque que se place le don de M. Chabert. L'exposition très modeste de Glascow permit aux membres exploitants de l'agence de récompenser quelques uns de ses adhérents.

Le Parlement eut la naïveté de voter des croix spéciales. Cela « mordait ». Les Mascuraud furent deux cents.

Hanoï marqua l'apogée de leur industrie. Quel scandale que cette exposition ! On y envoya, aux frais de la colonie, une trentaine de journalistes qui reçurent chacun 2.000 francs et furent choisis naturellement parmi les « écrivains » qui se recommandaient du célèbre comité. Ils devaient écrire les gloires de l'Indo-Chine enfin prospère. On dut en rapatrier plusieurs sans le sou qui avaient fait la fête et laissé des dettes.

En Indo-Chine, cette éminente bande de reporters eut pour compagnons de fumerie et de beuverie de coktails une délégation de drilles également joyeux qui étaient membres du jury, expédiés pour la plupart, comme les précédents, par l'agence.

Je ne dis pas qu'il n'y en eut pas d'autres, sérieux, indépendants et dévoués, qui firent de la besogne. Mais ils étaient en insignifiante minorité. Les « jurés Mascuraud » dominaient par le nombre et l'assurance du verbe. Nantis de lettres d'audience, favorisés par des réductions de tarifs de toute espèce, ils venaient en touristes faire semblant de gagner leur « Légion d'honneur », car la Legion d'honneur leur appartenait avant qu'ils eussent mis le pied sur le paquebot. Ils avaient fait le nécessaire en effet.

Au retour, trois listes étaient dressées, rue de Grenelle : celle du commissaire général de l'exposition, celle du ministre, celle des « Mascuraud ». L'antichambre du siege du comité ne désemplit pas. Jusqu'à la dernière minute, les jurés voyageurs et aussi leurs camarades sédentaires surveillèrent le maintien de leurs noms. Ceux-ci, presque uniquement, allèrent à la chancellerie et en revinrent indemnes.

Voici maintenant Saint-Louis, où opère M. Michel Lagrave, inventeur du même comité Mascuraud. Trop tard, candidats ! tout est retenu ! Les boutonnières sont entr'ouvertes. On sait dans chaque classe qui sera chevalier, officier.

L'Affaire des Chartreux

LES INTENTIONS DES CHARTREUX

Paris, 19 juin.

M. Boyer d'Agen est allé, à son tour, demander aux Chartreux s'ils se décideraient à parler. Il lui a été répondu : « Nous savons que tous, même parmi les meilleurs, surtout parmi les vaillants qui mènent avec éclat la lutte nécessaire, n'acceptent pas notre attitude réservée. Ils nous voudraient plus militants ; ils font un crime aux Chartreux de n'avoir pas impitoyablement livré au mépris des honnêtes gens les noms des politiciens ravalés au triste métier de maîtres chanteurs !

« Ce blâme nous afflige ; mais il ne peut modifier notre ligne de conduite. Toutes les armes en effet, ne sont pas permises à tous les combattants, et ce que la tactique humaine et les procédés du monde concedent parfois aux laïcs, la charité évangélique et l'esprit de leurs statuts le défendent aux religieux.

« Pourvu qu'ils conservent intacte la délicatesse de leur conscience, ils peuvent affronter les persécutions C'est dans leur programme. Si pourtant, les circonstances imposaient encore à notre Révérend Pere le devoir de parler, soyez certain qu'il le ferait avec cette dignité sereine et cette indépendance de caractere dont les preuves ne sont plus à donner. »

UN ARTICLE DU « SIÈCLE »

Paris, 19 juin.

Le *Siècle*, journal de M. de Lanessan, remonte au début de l'affaire, prend les déclarations de M. Combes à la tribune, les compare aux dépositions faites et aux documents publiés et en tire les conclusions suivantes :

De tous ces faits, il résulte d'une manière incontestable : 1° que si M. Lagrave garda le silence dans l'instruction judiciaire d'avril 1903 sur le nom du prétendu intermédiaire des Chartreux, ce fut d'accord avec le président du Conseil et M. Edgar Combes ; 2° que le jour où M. Millerand alla voir le président du Conseil, c'est-à-dire 29 avril 1903, il lui fut aisé de s'entendre avec lui sur la necessité de ne pas faire connaître le nom révélé par M. Lagrave, puisque cette necessité avait été reconnue quinze jours auparavant par le même président du Conseil sur des raisons données par M. Lagrave ; et puisqu'il en est ainsi, le président du Conseil induisait la Chambre en erreur lorsqu'il lui donnait à croire que s'il avait consenti à garder le silence sur le nom du personnage en question, c'était exclusivement sur les instances de M. Millerand.

Les assertions apportées par lui à la tribune de la Chambre, le 10 juin, étaient tellement en contradiction avec les faits, que l'on s'explique pourquoi, devant la commission d'enquête, il n'a fait aucune allusion à son entrevue du 16 avril 1903 avec M. Lagrave, entrevue où furent arrêtées les conditions de la déposition de ce dernier. On comprend plus difficilement quel motif a pu déterminer le président du Conseil à prononcer devant la commission d'enquête la phrase que voici :

« L'intérêt politique en jeu est le secret de M. Millerand ». Ce n'est pas le secret de M. Millerand, puisque dès le 19 avril 1904 ce dernier exposait à M. Trouillot l'« intérêt politique en jeu puisque ce même jour », M. Trouillot en faisait part au président du Conseil et puisque ce même jour encore, à 9 heures du soir, M. Combes disait lui-même à M. Millerand : « J'ai causé avec Trouillot, nous sommes d'accord. »

Il nous paraît inutile de tirer la conclusion de tout cela. Les faits eux-mêmes la formulent assez nettement pour que nous ne soyons pas tenté d'y rien ajouter. Nous ne poserons, en terminant, qu'une seule question : Dans quel but le président du Conseil a-t-il forgé l'arme empoisonnée qu'il a remise lui-même, avec tant d'inconscience et si peu de souci de la réalité des faits, entre les mains des ennemis de la République ?

LES CONTRADICTIONS DE MM. MASCURAUD ET CHABERT

Paris, 19 juin.

M. Combes n'a pas le monopole des contradictions. M. Mascuraud en a également de bien curieuses.

M. Mascuraud, interrogé sur la scène de l'encaissement des fameux cent mille francs, a dit : « J'ai reçu M. Chabert, que je ne connaissais pas et qui m'a dit représenter un groupe d'industriels. Je lui ai serré la main. L'entrevue n'a pas duré deux minutes. J'ai reçu la somme en cent billets de mille francs. »

Et à l'interpellation directe de M. Anthime Ménard, M. Mascuraud avait répondu qu'il avait remis les fonds « à des comités ».

Est-ce bien à des comités ? En effet, un instant avant de répondre à M. Anthime Ménard, M. Mascuraud, au cours d'une tirade sur les services rendus à la République par son groupe, avait déclaré : « Tout l'argent a passé par mes mains et j'ai tout remis sans reçu au président du Conseil ».

Où est la vérité des deux affirmations contradictoires de M. Mascuraud ? Et quelle est la bonne ?

Les dires de M. Chabert ne sont pas moins déroutants. Quand a-t-il versé les 100.000 fr. ? Il avait d'abord dit : à la fin de 1902, puis il s'est repris : c'était plutôt au commencement. Et pourquoi les a-t-il versés ? Tantôt il affirme que c'était pour soutenir l'élection des candidats ministériels ; tantôt il jure que ses amis ni lui n'entendaient servir aucune politique. Au moins peut-il prouver qu'il a bien effectué le versement qu'il dit ? Non. Il a versé sans reçu. Nous sommes en plein dans l'incohérence et dans le mensonge.

L'AFFAIRE DEMAGNY

Paris, 19 juin.

On a rapporté qu'à la mort de M. Demagny l'ouverture du coffre-fort qu'il possédait personnellement au Crédit Lyonnais réserva quelques surprises : 1.800.000 fr. d'or, un collier de brillants destiné à Mme M..., cantatrice célèbre, et une lettre du duc d'Orléans s'y trouvèrent enfermés.

Les journaux ministériels continuent de vouloir mêler cette affaire spéciale à celle des Chartreux, afin de tout embrouiller. Le *Gil Blas* prétend que ce n'est pas une lettre mais huit lettres qui furent saisies dans le coffre-fort. Toute une correspondance qui témoignait de relations constantes entre le secrétaire général du ministre de l'intérieur et le duc d'Orléans.

Ces lettres sont de l'époque où s'engageait le procès devant la Haute-Cour. A la mort de M. Demagny, lorsque la clef du coffre-fort fut trouvée dans son tiroir, un personnage politique fut désigné pour suivre l'inventaire des papiers Il assista donc à la découverte des correspondances, des billets de banque et du collier Il réclama les lettres comme intéressant l'Etat et ces lettres allèrent au ministère de l'intérieur.

Le *Gil Blas* donne à entendre que les Chartreux, M. Chabert, le duc d'Orléans et la caisse privée de M. Demagny ont un rapport assez direct.

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 20 Juin 1904 — 19 —

MARIAGE SECRET

PAR

Paul BERTNAY

PREMIÈRE PARTIE

COMME UNE ÉPAVE

VI.
A l'Hôtel d'Aspremont
(Suite)

Elles étaient, en effet, singulièrement embrouillées, les affaires du baron François de Lorgerac.

En apparence, les plus brillantes du monde.

Héritier, par sa mère d'une fortune égale à celle de son oncle, possesseur, après la mort de sa femme, d'une fortune presque aussi considérable, — car, homme froid et intéressé, il avait fait un mariage de convenance et d'argent, — ces capitaux avaient dû, entre ses mains, doubler... qui sait ?... tripler peut-être...

N'est-ce pas avec une âpreté de financier courant après la chance qu'il les faisait fructifier ?... qu'il les lançait, chaque jour, comme des troupes formidables, dans la bataille commerciale et industrielle ...

... Ou'il les y faisait évoluer avec de compliquées... de savantes combinaisons dont le résultat devait être si souvent... sinon toujours... la victoire ?...

On citait bien quelques retentissants désastres où il avait eu, — comme on dit, — un doigt dans l'engrenage.

Mais on l'avait revu, chaque fois, le lendemain, avec la même assurance, la même ardeur, — la même passion, — courir après les émotions de la Bourse... ce jeu incomparable, dont l'attrait, pour les grands joueurs, surpasse l'attrait de tous les autres jeux connus...

... Et on s'était bien vite rassuré sur son compte.

— Lorgerac ?... Il a les reins solides, celui-là ; et ce ne sont pas quelques centaines de mille francs mal engagés qui lui dégonfleront son portefeuille.

Et comme rien ne chemine, rien ne s'impose plus aisément qu'une idée représentée par une phrase toute faite, — il était admis dans le monde de la finance que le baron François de Lorgerac était une colonne inébranlable du temple grec qui retentit chaque jour de si étranges clameurs au milieu de la place de la Bourse.

Mais, en réalité, le baron était sur ses boulets.

C'était l'époque où le second empire bouleversait tout le vieux Paris par ses percées grandioses et ses rues monumentales.

Le baron de Lorgerac, à l'affût de toutes les grandes spéculations, avait cru à un plan d'ensemble qui, finalement, n'avait pas été adopté.

Et il avait acheté... acheté... le plus souvent par-dessous main, pour ne pas paraître se mêler à cette gigantesque entreprise impériale.

Et quand les rues et les boulevards nouveaux avaient été définitivement tracés, non pas sur ses immeubles et sur ses terrains, mais d'un tout autre côté, il s'était trouvé possesseur, dans des quartiers irrémédiablement perdus de maisons d'une revente presque impossible... de terrains d'un rapport nul.

Presque tous ses capitaux s'y étaient successivement engloutis...

Ceux de sa femme — qu'il administrait comme tuteur de ses deux enfants — y avaient aussi été jetés.

Le peu qui lui restât était engagé dans un effrayant roulement de spéculations si compliquées... si périlleuses... que parfois... souvent... le baron se demandait, la sueur au front, si, demain, il n'allait pas sauter comme un banquier acculé à la faillite...

Et, dans cette maison dont le train restait d'autant plus somptueux qu'il s'agissait à présent de jeter de la poudre aux yeux de la badauderie, François de Lorgerac en était à se débattre au hasard, comme un homme qui se noie, — et qui s'enfonce chaque fois plus profondément dans le gouffre où, depuis longtemps déjà, il a perdu pied.

Mais, joueur enragé, le baron était beau joueur.

Rien, pas même l'annonce d'un irréparable échec, d'un dernier désastre n'aurait pu faire vaciller son regard froid et aigu... ou mettre un tressaillement à ses lèvres minces.

Jamais, d'ailleurs, il n'avait été bien communicatif.

Il s'était peu occupé de sa femme... une charmante créature pourtant, et qui méritait mieux que son indifférence.

Il s'occupait peu de ses enfants : un petit garçon de six ans bientôt, une petite fille en nourrice encore et qui, en venant au monde, avait coûté la vie à sa mère.

Des amitiés ?... Il n'en avait pas plus rencontré qu'il n'en recherchait lui-même.

Comme tous ceux qui vivent avec une idée fixe, une passion, il ne vivait que pour elle...

Il n'était heureux ou malheureux que par elle...

Peut-être un peu plus brusque, un peu plus nerveux, un peu plus cassant, depuis qu'il s'en allait à la dérive...

Mais toujours, cependant, le gentilhomme correct, élégant, qui s'amuse plutôt qu'il ne s'intéresse aux jeux de la spéculation moderne — comme il s'amuserait à un sport difficile et compliqué.

. . . . . .

C'est à ce moment que par le câble anglais, était arrivée à Paris cette dépêche, — ce coup de foudre :

« Lieutenant Roland d'Asprement tué au combat de Rio-Frio. »

Et c'est à lui, François de Lorgerac, que, par un sentiment d'humanité bien naturel, la triste nouvelle avait été adressée.

Au moins pourrait-il, lui, ménager la douleur au comte d'Aspremont, en ne lui apprenant que peu à peu toute l'étendue de son immense malheur.

Oh ! ce n'était pas, cependant, que le vicomte Roland d'Aspremont eût été le modèle des enfants.

Indiscipliné, tête folle, bourreau d'argent, — type achevé de ces charmants mauvais sujets qui sont, il faut bien l'avouer, de déplorables fils, — il avait été le désespoir de son père pendant toute une jeunesse orageuse à faire frémir.

Mais enfin... plaie d'argent n'est pas mortelle...

Il avait dévoré, c'est vrai, la fortune de sa mère. Mais le dernier billet de banque représentant le dernier lopin de son héritage consciencieusement croqué, — Roland s'était engagé aux chasseurs d'Afrique.

Là, il avait pris goût au métier.

Rapidement il était monté de grade en grade...

A vingt-six ans il portait les galons de lieutenant...

Il paraissait enfin avoir mis du plomb dans sa folle cervelle... Il marchait à un bel avenir...

Et, pour ce fils prodigue éloigné, presque exilé depuis six ans de la maison paternelle, le comte d'Aspremont se sentait pris d'un renouveau de tendresse, faite surtout de beaucoup de fierté.

Et puis, celui-là, c'était l'héritier, le seul héritier du nom...

Et voilà qu'arrivait — foudroyante — la nouvelle de sa mort !...

Ah ! oui, pour le père, le coup allait être terrible !

Mais, ici, il n'y avait pas qu'un père frappé dans son unique enfant...

Et, malgré sa puissance sur lui-même, le baron François de Lorgerac, encore assis à son bureau où il venait d'ouvrir cette dépêche, la voyait vaciller entre ses doigts tremblants.

Rien !... Il n'y avait plus rien entre lui et la fortune... l'immense fortune de son oncle d'Aspremont !...

Et ses lèvres minces s'entr'ouvraient pour murmurer :

— Mais alors... je suis sauvé !... Héritier du comte... C'est mon crédit fortifié... décuplé... Toutes les facilités... tous les atermoiments vont demain m'être offerts sans que j'aie seulement à ouvrir la bouche pour les solliciter...

... Et me revoilà à flot... en attendant le jour où je serai de nouveau riche... riche comme au début...

(A suivre.)

GRANDES FÊTES
DU
RAPPEL RÉPUBLICAIN
Bon N° 14

L'explication, pour n'être pas invraisemblable, est assez improbable et paraît intéressés.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

LA FÊTE AU TROCADÉRO ET A LA GALERIE DES MACHINES

Paris, 19 juin.

Ce matin, a eu lieu au Trocadéro, la fête de l'enseignement primaire, organisée sous le patronage du cercle parisien de la Ligue française de l'enseignement. Bien avant l'heure fixée pour le commencement de la cérémonie, l'immense salle des fêtes du Trocadéro était comble et plus de 2.000 personnes, munies de cartes, n'ont pu y trouver place.

Le président de la République, accompagné par M. Abel Combarieu et le général Dubois, secrétaires généraux de la présidence et le colonel Lamy, est arrivé au Trocadéro à 9 h. 1/2 ; il a été reçu au seuil du palais par M. Fallières, président du Sénat ; M. Henri Brisson, président de la Chambre ; M. Combes, président du Conseil ; MM. Chaumié, Vallé, André, Pelletan, Trouillot, auxquels s'étaient joints M. Ferdinand Buisson, son président, et les membres du comité de la ligue de l'enseignement ; le général Dessirier, gouverneur militaire de Paris ; M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris ; M. de Salves, préfet de la Seine ; M. Ernest Caron, président du conseil général ; M. Desplas, président du conseil municipal de Paris ; un grand nombre de sénateurs et de députés, etc.

M. Buisson a pris la parole ; il a rappelé la fondation de la ligue de l'enseignement par Jean Macé et Vauchez.

Il a remercié M. Loubet d'honorer de sa présence cette fête et salue en lui le président d'honneur de la ligue. Il a terminé en adressant un souvenir aux ouvriers de la première heure.

M. Chaumié discourant après M. Buisson a fait l'historique des lois scolaires et retracé la façon dont se fonda la ligue de l'enseignement. Il a rappelé les heures difficiles des luttes d'autrefois et a terminé en déclarant que l'éducation populaire a pris un puissant essor.

M. Chaumié a ensuite donné lecture de la liste des décorations de la Légion d'honneur décernées au personnel de l'enseignement primaire.

Le président de la République et les ministres se sont alors retirés. Après leur départ a eu lieu un concert artistique.

La cérémonie du Trocadéro a pris fin à 11 heures 1/2, après l'audition de la *Marseillaise* chantée par les chœurs ; aussitôt les assistants se répandent dans les jardins ;

Pendant ce temps on achevait en hâte l'aménagement de la galerie des machines ; au premier étage, dans la galerie circulaire, se dressent les tables du banquet ; au rez-de-chaussée se trouvent des attractions offertes aux enfants.

Le cortège, précédé par deux musiques, s'est mis en route à 11 heures 1/2 : en tête marchaient M. F. Buisson et le comité de la ligue de l'enseignement, neuf à dix mille personnes, hommes, femmes et enfants suivaient dans un ordre parfait ; la tête du cortège est arrivée à midi à la galerie des machines, tandis que tonnait, de minute en minute, le canon de la tour Eiffel ; grâce au numérotage des tables, le placement se fait sans trop de difficultés. Une bonne moitié des convives achevait de déjeuner quand les titulaires des tables dernières arrivaient encore.

A 4 heures, la fête de l'enseignement bat son plein à la Galerie des Machines. A la tour Eiffel et à la Grande Roue les parents et enfants se pressent à la porte des attractions comme devant les buffets gratuits ; c'est à ce moment que se fait la distribution des cartes postales illustrées et les bureaux de poste improvisés sont pris d'assaut.

L'AFFAIRE DAUTRICHE

Interview de M. Auffray

Paris, 19 juin.

Un journal d'hier ayant annoncé que l'officier d'administration Dautriche était souffrant, un de nos confrères a interviewé Me Auffray qui lui a fait les déclarations suivantes :

« Ce n'est pas impunément qu'on interrompt brusquement une existence active comme celle de M. Dautriche et qu'on est, en plein été, enfermé sans exercice, avec les préoccupations que vous comprenez, dans une cellule. Grâce à sa vigueur morale, M. Dautriche avait jusqu'à présent résisté. Mais, pour moi qui le voit tous les jours, je puis suivre sur son visage et jusque dans mes entretiens avec lui la trace d'une réelle fatigue, d'un certain affaissement. J'estime que l'autorité militaire a le devoir de se préoccuper d'une situation dont elle a la pleine responsabilité et de mener vite une instruction dont les éléments, en ce qui concerne mon client surtout, sont d'une grande simplicité. »

Les *Débats* ont pu se procurer des renseignements précis sur l'état de l'instruction auprès d'un officier qui a fait longtemps partie du parquet du conseil de guerre de Paris.

« Il est bien certain, disent-ils, que les seuls interrogatoires subis par M. Dautriche ont eu lieu les 3 et 4 juin. Aucun des officiers que l'on doit confronter avec lui n'aurait encore été interrogés par le capitaine Cassel. Quinze jours se sont passés, pendant lesquels on se serait contenté d'opérer des perquisitions et des saisies chez MM. Rollin, François et Mareschal.

« Quels calculs cache une procédure aussi lente ? Elle se traduit, pour le capitaine Dautriche, par la prolongation d'une pénible détention.

« L'arrestation de l'archiviste Dautriche a été trop précipitée ; elle est le résultat d'un emballement du premier moment. Car il s'agissait de réfléchir un peu pour se rendre compte que M. Dautriche était le dernier qui aurait eu être arrêté. Je suis convaincu que l'instruction doit aboutir fatalement à un non-lieu.

« Mais mettons les choses au pire : admettons pour les besoins de la cause qu'il y ait eu plusieurs officiers coupables, c'est-à-dire qu'un ou plusieurs officiers auraient acheté le témoignage de Czernusky contre Dreyfus, avec tout ou partie des fonds sortis de la caisse, sous couleur de payer Austerlitz ou tout autre agent. Personne ne songe à prétendre que ce soit M. Dautriche qui ait payé le témoin suborné.

« Il a inscrit sur ses registres ce qu'on lui a dit d'inscrire, sans savoir si les écritures seraient conformes à la réalité. Ses attributions, purement matérielles, ne lui donnaient jamais un rôle actif dans les versements d'argent. On conçoit dès lors, même en supposant un coupable, que ce coupable n'est pas et ne peut pas être M. Dautriche. Et cependant c'est lui qui est en prison pour le crime existant ou plutôt pour le criminel inexistant ».

LA MANIFESTATION ANTICLÉRICALE DE NANTES

Nantes, 19 juin.

L'anniversaire de la mort de Ganlay n'a pas eu la portée qui lui avait été prédité par les organes avancés.

A peine cinq cents socialistes ont pris part à la manifestation. Quatre couronnes ont été déposées sur la tombe. Trois discours véhéments ont été prononcés, sans plus.

La foule des curieux est restée indifférente et les incidents qu'on avait paru craindre ne se sont pas produits.

L'AGITATION GRÉVISTE

A NICE

Nice, 19 juin.

Les premières voitures des tramways sont sorties ce matin à 7 h. 1/2.

Elles ont été immédiatement criblées de coups de pierres malgré la présence de nombreux agents de police et bien qu'on ait pris la précaution de faire monter 4 soldats d'artillerie sur la plate forme de chaque voiture.

Les aiguilles sont gardées par la troupe et les voitures continuent à sortir.

Le bruit court que les débardeurs du port vont se mettre en grève ce matin par esprit de solidarité.

LES ÉLECTIONS DE FLORENSAC

Florensac, 19 juin.

Les élections ont commencé sans incidents, mais vers 8 heures une fraude a été découverte. On a trouvé des bulletins grand format, au nom d'un candidat, contenant deux petits bulletins. La fraude n'a été signalée que vers 9 heures au président du bureau. Celui-ci a pris des précautions, mais plus de cent partisans du candidat, désigné plus haut, avaient déjà voté. On va rechercher, au moment du dépouillement, combien de bulletins frauds se sont dédoublés en tombant dans l'urne.

A 5 heures du soir, on n'avait encore aucun incident à signaler, cependant l'effervescence reste la même ; quelques correspondants de journaux ont été l'objet de manifestations hostiles à la suite d'articles publiés par eux dans la presse régionale.

La gendarmerie a dû intervenir pour protéger le correspondant d'un journal de Toulouse que des manifestants prenaient pour un de ses confrères de Béziers ; le calme s'est rétablie immédiatement. 1.000 électeurs sur 1.200 ont voté à l'heure actuelle.

La Guerre Russo-Japonaise

LA SITUATION

Les derniers renseignements qui nous sont parvenus, relativement à l'affaire de Vafangou, disaient que la retraite des troupes du général Stackelberg s'effectuait en bon ordre. Malheureusement, une dépêche pessimiste, arrivée ce matin à Paris, semble contredire cette affirmation.

Le correspondant de l'*Echo de Paris*, à Saint-Pétersbourg, annonce, en effet, que le bruit court dans les milieux militaires que le général Stackelberg aurait perdu *dix mille* hommes, tués, blessés ou prisonniers, pendant la retraite. Une division placée sur l'aile gauche aurait été entourée et anéantie. Le reste de l'armée n'aurait pu échapper que grâce à la protection de la cavalerie.

Ce serait, on le voit, un véritable désastre. Jusqu'à présent, aucune dépêche officielle n'est venue le confirmer, et l'on peut espérer que la sinistre nouvelle sera bientôt démentie. Elle a causé à Saint-Pétersbourg une émotion considérable.

Dans tous les cas, il est difficile de s'expliquer comment les troupes de Stackelberg ont été envoyées à une si grande distance du gros de l'armée, sans que d'autres troupes, formant échelon en arrière, soient prêtes à les recueillir. On annonce que le généralissime vient de détacher deux divisions dans ce but. C'est une précaution qui aurait dû être prise à l'avance, puisque, *fatalement*, les 30.000 hommes de Stackelberg devaient être ramenés par les 70.000 hommes du général Oku.

Il est infiniment probable, comme nous le disions hier, que Kouropatkine n'a consenti à l'envoi de ces 30.000 hommes qu'à son corps défendant, et sur un ordre expédié de Saint-Pétersbourg à la demande de l'amiral Alexeïeff. Les inconvénients d'une pareille façon d'agir sont maintenant trop évidents pour qu'il soit nécessaire d'insister ; mais l'amour-propre national russe est soumis, par la faute du haut commandement, à de terribles épreuves.

En Mandchourie

LES OPÉRATIONS

St-Pétersbourg, 19 juin.

On télégraphie de Liao Yang aux *Novosti-Dnia* de Moscou, que les forces principales du général Kuroki ont occupé Siou Yen où Kuroki a transféré son quartier général. Les deux armées japonaises paraissent vouloir marcher sur Kai-Tchéou.

Dans la nuit du 16 au 17, on a découvert une tentative des Japonais de tourner le long de la côte le corps du général Stackelbert qui a dû lever le camp et faire une marche de nuit.

LES FORCES RUSSES SUR LE THÉATRE DE LA GUERRE

Saint-Pétersbourg, 19 juin.

Sans compter les 40.000 hommes de Stoessel à Port-Arthur et les 40.000 hommes de Linlevitch à Vladivostock et 10.000 hommes de Rennenkampf en Corée, Kouropatkine a les trois corps d'armée de Sibérie à 35.000 hommes chaque, soit 105.000 hommes, plus trois divisions de cosaques de 5.000 cavaliers, soit 15.000 hommes pour les trois divisions.

Il y a donc, à l'heure actuelle, plus de 200.000 hommes, et, dans ce chiffre, ne sont pas compris les gardes frontières. On envoie encore, en ce moment, les 10e et 17e corps russes ; on forme un 1er, un 5e et un 6e corps sibérien, soit 5 corps d'armée à 40.000 hommes, soit 200.000 hommes.

La tête du 1er corps est en ce moment à Moukden. Chaque corps prend 60 trains à 10 trains par jour. Les 10e et 17e corps russes occupent la voie ferrée. Pendant douze jours, ce sera un vrai fleuve humain courant le long des rives de fervers la Mandchourie. Il faut attendre l'arrivée de ces troupes, et le général Kouropatkine disposera alors d'une armée formidable. Le service de l'intendance est excellent, l'état sanitaire parfait.

A Vladivostock

UN ORDRE DU JOUR DU COMMANDANT DE LA PLACE

St-Pétersbourg, 19 juin.

A Vladivostock, tout est calme. Le général commandant la forteresse a fait paraître l'ordre suivant :

« Jugeant inopportune la présence dans la forteresse des femmes et des enfants qui s'y trouvent en nombre considérable, je propose aux militaires, employés et habitants de préparer leur départ. Je préviens que les familles retenues sans motifs ne pourraient plus être évacuées, même si des circonstances rendaient plus tard cette mesure nécessaire. »

L'on compte 3.000 enfants à Vladivostock.

A Port-Arthur

L'ÉTAT DE LA PLACE

Liao-Yang, 19 juin.

Autour de Port-Arthur les Japonais élèvent des batteries ; sur la ligne de Inchen-Tse à Siao-Ping-Tao, du côté russe la triple ligne de batteries est terminée.

La place est regardée comme imprenable à moins que les Japonais ne fassent des sacrifices énormes. Il y a des approvisionnements pour six mois à rations entières.

ESCARMOUCHES AUTOUR DE PORT-ARTHUR

Moukden, 19 juin.

Des nouvelles arrivées de Port-Arthur disent que le 12 juin un détachement de volontaires a chassé les Japonais de la position qu'ils occupaient à l'Est de la vallée de Lounviantiane. Le 13 juin les Japonais s'avancèrent au nombre de trois bataillons de Sao-Bin-Mao vers la baie de Lounviantiane mais ils furent arrêtés par deux détachements de volontaires et une compagnie de gardes frontières accourues au secours des premiers.

Le croiseur *Novik* avec l'aide des torpilleurs chassa les torpilleurs japonais et força l'infanterie japonaise à se retirer rapidement après que quelques obus eurent été lancés.

L'escadre de Vladivostock

LES TRANSPORTS JAPONAIS COULÉS

St-Pétersbourg, 19 juin.

On mande de Moukden que, suivant des informations dignes de foi, il se trouvait sur les transports japonais *Hitatchi maru* et *Sado maru* qui ont coulé, un régiment entier d'infanterie avec son colonel et le drapeau. Tous ces hommes ont péri.

MORT DE PLUSIEURS ATTACHÉS MILITAIRES

Berlin, 19 juin.

Le correspondant à Tokio du *Lokal Anzeiger* apprend de source autorisée que sept officiers européens, peut-être des attachés militaires, se trouvaient à bord des transports *Sado maru* et *Hitachi maru*.

On sait seulement que l'un de ces officiers, nommé Kerr, a été sauvé.

Au Japon

CRISE FINANCIÈRE

Londres, 19 juin.

On télégraphie de Tokio au *Daily Express* que l'importante Osaka Bank a cessé ses paiements. Cette faillite cause une profonde panique financière dans tout le pays.

Le président de cette banque est M. Matsumoto. Toutes les grandes maisons d'Osaka sont atteintes.

A L'ÉTRANGER

Serbie et Bulgarie

Vienne, 19 juin.

On mande de Belgrade à la *Neue Press* que le ministre, M. Pasitch, a assuré que l'entrevue d'hier entre le roi Pierre et le prince Ferdinand n'a aucune importance particulière et qu'il n'est pas étonnant que le roi Pierre Ier salue personnellement le souverain d'un état voisin passant à Belgrade.

Le journal ajoute que le roi Alexandre n'avait pas coutume d'agir ainsi, mais le roi Pierre prend maintenant une habitude qu'il conservera sans doute.

On mande d'autre part à la *Neue Press* que la dynastie des Karageorgevitch a l'intention ferme d'avoir envers la Bulgarie une autre politique que la dynastie de Obronovitch. Le roi Pierre veut, en effet, rétablir les relations d'amitié entre les deux états.

La *Politische Correspondenz* apprend de source serbe qu'il n'est pas question d'une confédération balkanique entre la Serbie, la Bulgarie et le Montenégro, mais uniquement d'améliorer les relations entre les deux pays.

LA COUPE GORDON-BENNETT

LES JOURNAUX ALLEMANDS

Berlin, 19 juin.

Les Allemands qui comptaient fermement voir la coupe rester à l'Allemagne n'ont pas accueilli sans mauvaise humeur la nouvelle de la victoire de Théry.

Les journaux consacrent aujourd'hui de longs articles aux péripéties de la course qui était attendue comme un événement considérable.

Il n'est pas un patriote allemand, écrit le *Courrier du Rhin*, qui ne s'afflige profondément de cette défaite.

La *Gazette de Francfort* trouve des paroles aimables pour les Français, disant que puisque l'Allemagne a perdu, c'est par les Français qu'elle préfère voir enlever la coupe.

La plupart des journaux français ont donné Jenatzy et le baron de Caters comme Allemands.

Ils couraient pour une marque allemande mais ils sont Belges.

LES INTENTIONS DE GUILLAUME II

Bruxelles, 19 juin.

Le journal le *Petit Bleu*, de Bruxelles, publie ce matin une assez longue lettre sur l'attitude de l'empereur d'Allemagne, à propos de la coupe Gordon-Bennett.

On connaît le texte des télégrammes de sympathie qui ont été échangés entre Guillaume et le président Loubet.

Ces télégrammes ont, dit le journal bruxellois, une importance que personne ne niera. En effet, le souverain allemand n'est pas assez puéril pour imaginer que le monde politique français attache un bien gros intérêt au succès de Théry et de sa voiture dans une course d'automobiles. Il a voulu, par sa dépêche au président Loubet, manifester des sentiments de sympathie pour la France et de joie de se rencontrer avec elle sur un terrain qui n'est pas un champ de bataille.

En somme, la coupe Gordon-Bennett a été le prétexte d'un échange de bonnes paroles entre Berlin et Paris, bonnes paroles dont Guillaume a eu l'initiative.

Mais il y a autre chose de cherché et de voulu dans cette manifestation. On sait que la coupe doit se courir dans le pays dont est originaire le gagnant de la course de l'année précédente.

Or, en vertu de ce règlement, c'est en France que la coupe doit être courue en 1905.

L'Automobile-Club allemand avait invité le président Loubet à assister à la course et il n'avait pas pris seul cette initiative et l'invitation ne fut évidemment lancée qu'après approbation de Guillaume II.

Dans ces conditions, les lois les plus élémentaires de la politesse veulent qu'à son tour l'Automobile-Club français invite, l'an prochain, l'empereur allemand à venir assister à la course en France.

Il est évident, dit en terminant l'organe bruxellois, que l'empereur est prêt à saisir cette occasion de se rapprocher encore de plus en plus de l'ancienne ennemie.

Echos et Nouvelles

DÉJEUNER HISTORIQUE

Dans sa déposition devant la commission d'enquête, M. Michel Lagrave a dit que M. Edgar Combes avait si peu pris au tragique la communication qu'il lui avait faite au nom de M. Chabert que, le jour même, M. Michel Lagrave et M. Edgar Combes avaient déjeuné ensemble.

Le moment n'est pas encore venu de dévoiler le nom du restaurant où eut lieu ce déjeuner historique. L'intérêt supérieur de la République nous oblige à le garder secret. Mais nous pouvons donner le menu du repas que s'offrirent les deux convives. Le document est intéressant. Le voici :

MENU DU 16 AVRIL 1903

Vol au vent financière
Baragnons en brochette
Lapin sauté Besson
Petits poulets Milierand
Concombres au vinaigre

Mendiants Mascuraud
Poires électorales
Glaces Rey

Château La Grave Intérêt supérieur
(Grand Mousseux)

Chartreuse verte, jaune, rouge

Le maître d'hôtel qui avait servi à déjeuner a été entendu hier par la commission d'enquête.

On lui a demandé quelle était l'attitude des deux convives pendant le repas.

— Ils avaient l'air de deux excellents copains, a répondu le digne homme.

D. — M. Edgar Combes avait-il l'air de mauvaise humeur ?

Le maître d'hôtel. — Du tout. Il était de très bonne humeur. Il riait tout le temps.

D. — N'a-t-il pas, à un certain moment, fait un geste violent, comme ceci ? (*Le commissaire imite le geste que M. Edgar Combes répéta devant la commission.*)

Le maître d'hôtel. — En fait de gestes que fit M. Edgar Combes, j'ai surtout remarqué celui-ci. (*Il fait le geste de lever le coude.*)

D. — N'a-t-il pas été question des Chartreux ?

Le maître d'hôtel. — Il a surtout été question de chartreuse. Après le café, ces messieurs m'ont dit d'en apporter une bouteille. Ils étaient très gais. Entre nous, je crois qu'ils étaient un peu partis.

D. — Qui vous fait supposer cela ?...

Le maître d'hôtel. — C'est que la bouteille de chartreuse que j'ai servie est entrée par la porte, et que, quelques instants après, elle sortait par la fenêtre.

C'est sur ces mots qu'a pris fin cette intéressante déposition.

JEUX DE L'ESPRIT

Un jeune coureur qui se fait facilement des illusions, conte à M. Prudhomme qu'il a failli enlever l'épreuve.

Et M. Prudhomme de répliquer sentencieusement :

— Mon ami, savez-vous qu'il y a loin de la coupe aux lèvres ?

***

Un chauffeur qui s'est distingué s'apprête à remiser son auto. Il frappe en vain à la porte du garage. C'est peine perdue, nul ne répond. A la fin, perdant patience, le teuteufard s'écrie, exalté :

— Gordon, siouplait !

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

Première course. — 1 Franklin, g. 203.50 ; pl. 29.50. — 2. Diafoirus, pl. 25,50. — 2. Mitte, pl. 14.

Deuxième course. — 1. Etna, gag. 23 fr. ; pl. 15.50. — 2. Beau Soleil, pl. 28. — 3. Dorval.

Troisième course. — 1. Caïus, g. 15.59 ; pl. 14. — 2. Chimpanzé, pl. 24.50. — 3. Vitellius.

Quatrième course. — 1. Monsieur Charvet, g. 184 ; pl. 62.50. — 2. Caleb, pl. 36,50. — 3. Marsan, pl. 93.50.

Cinquième course. — 1. Shebdiz, g. 27. — 2. Vieux Paris. — 3. Iermak.

Sixième course. — 1. Uzin, g. 23 ; pl. 16,50. — 2. Oural, pl. 54,50. — 3. French Fox.

BIBLIOGRAPHIE

Le programme politique du positivisme, par Antoine Baumann. Une brochure in 18, Paris, Perrin et Cie, éditeurs. Prix : 1 fr.

Cette étude, parue sous une forme écourtée, privée du développement nécessaire, en deux articles des *Annales de la Patrie Française*, est un lumineux commentaire, adapté aux événements actuels, du testament politique d'Auguste Comte.

L'auteur de la *Religion positiviste*, dont nous avons donné ici naguère une courte analyse, insère en tête de son programme politique la nécessité immédiate d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ceci non point, bien entendu, dans une pensée hostile contre le catholicisme, au contraire. M. Baumann, comme son maître, et comme la plupart des disciples d'Auguste Comte, est fermement convaincu de l'influence salutaire du catholicisme et c'est pour cela même, dit-il, qu'il lui paraît indispensable que l'Eglise revienne à sa tradition, en reprenant son indépendance que le Concordat emprisonne.

Ce petit livre, quoiqu'on pense des idées de M. Baumann, est solidement construit et vaut qu'on le médite sérieusement, même en dehors, surtout en dehors peut-être de la clientèle philosophique dont il se réclame.

Une religieuse réparatrice, par Mme S. S., avec préface de René Bazin, un volume in-18, Paris, Perrin et Cie, éditeurs, prix 3 fr. 50.

Existence curieuse que celle de cette enfant, véritable prédestinée du sacrifice, et qui s'achève dans un crépuscule aussi lumineux qu'une aurore. Elle était fille d'Hervé-Bazin, l'historien austère et mystique des héroïsmes chrétiens, la propre nièce par conséquent de l'éminent romancier que l'Académie française accueillait hier avec une si flatteuse bienveillance — cette petite Marie-Anne, morte à peine âgée de 24 ans dans un couvent bordelais, sous son jolie nom de professe, Marie de l'*Agnus Dei*. L'humble et pure vie que la sienne, volontairement immolée au rachat de nos turpitudes. Il faut lire cette douce histoire, si reposante parmi les misères qui nous environnent de toutes parts, si salutaire aussi. H. L.

RÉCLAMER PARTOUT
LE "RAPPEL RÉPUBLICAIN"

LA VIE LYONNAISE

L'ÉLECTION

DE LA 9e CIRCONSCRIPTION

Nous publierons demain le compte rendu détaillé des importantes réunions organisées hier par le citoyen René Jossier dans les cantons de Mornant, Saint-Genis-Laval et Givors, sous la présidence d'honneur du citoyen **Jules Roche** et la présidence effective du docteur **Michel Gangolphe**, chirurgien-major des Hôpitaux de Lyon, président du Comité de Concentration des Forces Républicaines de la 9e circonscription, avec le concours des citoyens **Albert Congy** et **Maurice Spronck**, députés, et du citoyen **Valansio**, avocat à la Cour d'appel de Lyon.

Ces différentes réunions ont été un triomphe pour notre ami et laissent présager le succès de sa candidature de concentration républicaine.

LES Fêtes de l'Enseignement

A BELLECOUR

LA FÊTE DES ENFANTS

Les enfants des écoles laïques étaient réunis hier matin à l'occasion de la fête publique de l'Enseignement, sous les marronniers de la place Bellecour, pour assister à la distribution des petits fanions offerts à chaque groupe.

On avait, pour cette manifestation enfantine, et vraiment charmante, étalé un apparat énorme, hors de proportion avec son importance. Toute la police était mobilisée, la place barrée par des nuées d'agents, les tramways arrêtés, tandis que les enfants prenaient leurs ébats, tranquilles et indifférents, sous les arbres, sous l'œil protecteur et paternel de leurs professeurs.

Mais bientôt le Maire parut et, aux éclats de la *Marseillaise*, fit une entrée sensationnelle, accompagné de son brillant état-major.

Tel Napoléon allant distribuer les nouveaux aigles, le 14 frimaire 1804, sur le Champ-de-Mars, à la Grande Armée, — comme notre maire sait habilement provoquer les centenaires ! — Victor apparaît, suivi de ses aides-de-camp, le maréchal Beauvisage, l'amiral Cadet, les généraux V. Fort, un favori du maître, Mermillon, Godard et Herriot, nouveaux promus ; puis, derrière eux, les colonels et autres officiers de la garde prétorienne.

A ce moment, un souffle passe sur ces petits drapeaux aux multiples couleurs, aux tons francs et éclatants de rouge et de bleu, pour les garçons, légèrement atténués, comme une robe Pompadour, pour les filles, délicate attention.

A la vérité les enfants ne cessent pas pour si peu leurs ébats.

Le spectacle est ravissant. Les grognards du premier empire en eussent versé des pleurs.

On chante des chœurs qui doivent être merveilleusement exécutés, mais qu'on ne distingue que par des dissonances imprévues.

L'EMPEREUR

Puis, la scène devient grandiose quand l'Empereur remet un étendart à chacune de ses legions, sous le... regard attendri du cheval de bronze.

Que faisais-tu dans ta tombe, Bonaparte, oh, mon empereur ?

Victor Hugo lui-même s'agite et, respectueux, vient à son tour, devant Victor, saluer les drapeaux. Quoique éloignés de l'Empereur, nous percevons la voix du poètenational.

Ecoutez-le !

Mille neuf cent quatre ! O temps, où des en-
| fants sans nombre
Attendaient, s'amusant sous le marronnier
| sombre,
Qu'Augagneur eût dit oui !
Sentaient trembler près d'eux les arbres cen-
| tenaires,
Et regardaient Fourvière entouré de ton-
| nerres,
Comme un Mont-Sinaï !

Courbés comme un cheval qui sent venir son
| maître,
Ils se disaient entre eux : — Le Maire va
| paraître !
Lyon tremble et comprend qu'Il le tient dans
| sa main.
Qu'est-ce qu'une élection peut donner a cet
| homme,
Qui, fier comme un Néron semant le feu dans
| Rome,
Absorbe dans son sort, le sort du genre
| humain ? —

Comme ils jasaient, la foule, et naïve et pro-
| fonde
S'entr'ouvrit, pour montrer devant ce petit
| monde
L'Homme prédestiné ;
Et les badauds béants ne purent que se taire,
Car ses deux bras levés présentaient à la terre
Un drapeau nouveau-né !

Aux bravos des enfants, dôme de l'Hôpital,
Ton crocodile ému, figé contre son pal,
Pleura, comme la vigne au souffle du prin-
| temps,
Et son pleur inonda, comme eut fait la ro-
| sée,
L'administration par Victor médusée
Et les sœurs, vieil Hôtel respecté par le
| temps.

Et Lui ! L'orgueil gonflait sa puissante na-
| rine ;
Ses deux bras, jusqu'alors croisés sur sa poi-
| trine,
S'étaient enfin ouverts !
Et les enfants, groupés sous sa main pater-
| nelle,
Levaient leurs fanions, et sa fauve prunelle
Rayonnait au travers !

Quand il eut bien fait voir son drapeau mi-
| nuscule
Aux bébés assemblés sous sa chaise curule,
Plein d'orgueil et bravant le bronze du Grand
| Roi,
Comme un aigle arrivé sur une haute cime,
Il dit à Gailleton, avec un air sublime :
— L'avenir ! l'avenir ! l'avenir est à moi !

Non l'avenir n'est a personne
Sire ! L'avenir est à nous !
A chaque fois que l'heure sonne
Tout ici-bas dit : Gardez-vous !
L'avenir, l'avenir mystère.
Les bravos de la Guillotière,
Des Brotteaux, de la Mulatière,
De Vaise même ou des Terreaux,
Le sourire de la Croix-Rousse
La direction de la « Rousse »
Tout est glissant comme la mousse
Qui recouvre tant de héros
Dieu garde la durée et vous laisse l'espace
Vous pouvez dans Lyon prendre toute la
| place,
Et, plus grand que Bidaud, faire ombre dans
| le ciel ;
Sire, vous pouvez prendre, ici, tout à votre
| aise,
Un atôme à Gourju, comme à Ravarin Vaise,
Mais tu ne prendras pas demain à l'Eternel !

Les enfants s'étaient tu, suspendant leur jeux pour saluer la grande ombre.

Le maire tressaillit ; puis chassant ce spectre évocateur, d'un signe il appela sa garde à cheval et le cortège s'ébranla, agitant les petits drapeaux au souffle du matin.

Mais, derrière moi, un malheureux employé d'une mairie de Lyon — Je ne le nommerai pas ; vous devinez pourquoi sans peine — me faisait soudain part de ses doléances.

— Ah ! me disait-il ; vous voyez, monsieur Francdouaire, ces enfants partir pour leur fête ; mais vous ignorez ce qu'elles nous coûtent, leurs fêtes scolaires, à nous pauvres employés de mairies, à 1.500 fr. par an ? Vous ne connaissez pas la farce des billets de tombola, ou plutôt leur carte forcée ? Tandis que notre maire, Victor Ier, comme vous le nommez, fait refuser, au deuxième arrondissement, par le préfet, l'autorisation de la loterie annuelle pour la Solidarité scolaire de M. Garnier, nous, nous sommes imposés du placement des billets d'office. Il nous faut les vendre sous peine de révocation. Nous devons placer les tickets de tombola quand même et surtout les garder pour notre compte et, comme remerciement, le nouvel adjoint, le philanthrope M. Godard, un ami du peuple, celui-là, et encore plus du maire, décrète que tout employé qui, à partir du 1er juillet, sera frappé d'une saisie-arrêt sur ses appointements sera purement et simplement... révoqué ; et, pour ajouter encore à ce raffinement de méchanceté, il a fait afficher dans tous les services les noms des malheureux menacés. N'est-ce pas une façon comme une autre de nous aider à nous libérer, en nous enlevant tout crédit !

Maintenant, que les enfants s'amusent, qu'Augagneur leur distribue des drapeaux et des polichinelles, les pauvres employés payeront la tombola !

Quelle misère !

Francdouaire.

L'Enseignement professionnel DU RHONE

AU GRAND-THÉATRE

La Fête. — Les Discours

L'enseignement professionnel procédait hier, au Grand-Théâtre, à la distribution de ses récompenses, pour l'année scolaire 1903 1904.

Comme toujours, la salle du Grand-Théâtre est envahie par une foule énorme qui se presse pour acclamer maîtres et lauréats.

Sur la scène, voici M. Gariel, membre de l'Académie de médecine, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, délégué par le ministre de l'Instruction publique ; M. le préfet du Rhône ; M. Marty ; M. le gouverneur militaire ; M. Cazeneuve, président du conseil général ; M. le général Orbion ; MM. Isaac, Coignet, Caillemer, Auzière, Depéret, Cohendy, Mengini, Thévar, Faurax, Dauban, Lagrange, Herriot, Godart, Lang, directeur de la Société, et la plupart des professeurs.

Dans un discours très heureux et très applaudi, M. Gariel félicite la société de sa marche ascendante et de ses succès merveilleux. Il annonce les distinctions suivantes pour le corps enseignant de l'Enseignement professionnel.

MM. Cachard et Janicot seront nommés officiers de l'instruction publique.

Mme Pons recevra les palmes académiques.

On applaudit à ces distinctions bien méritées, tandis que l'Harmonie du Rhône exécute avec brio un splendide morceau.

M. J. Garin, président du conseil d'administration, expose alors un très intéressant compte rendu de la marche de la société pendant son dernier exercice, sa quarantième année.

Nous avons, dit-il, cette année, ouvert 151 cours : 72 cours pour hommes, et 79 cours pour dames ou mixtes.

Ces 151 cours ont été fréquentés par 6.670 élèves, soit en moyenne 44 élèves pour chaque cours.

Les 6.670 élèves se divisent en 3.540 élèves hommes et 3.130 élèves dames. Vous voyez que contrairement à toutes les prévisions du début, l'élément féminin tend à prédominer.

Si nous comparons l'exercice actuel à l'exercice précédent, nous constatons une légère diminution dans le nombre de nos cours et dans celui de nos élèves : nous avons 4 cours de moins et nous avons perdu 536 élèves.

Cette défaillance momentanée ne nous alarme pas ; nous avons déjà subi plusieurs fois des fluctuations analogues, et comme celle-ci se produit après une période de progrès continu qui a duré dix ans et a porté le nombre de nos élèves de 5.000 à 7.000, elle perd vraiment toute importance à nos yeux.

On applaudit le discours de M. Garin ; puis c'est le tour des commissaires de 1904 qui viennent remercier, aux acclamations de la salle, les administrateurs des sacrifices consentis pour le bien de la Société et le directeur de son activité aussi inépuisable que sa bienveillance.

Les succès remportés, disent-ils, par la société jusqu'à ce jour, ont été la juste récompense de tous les hommes de cœur qui en ont fait partie, et nous avons la ferme conviction que l'avenir ne faillira pas aux promesses du passé. Nous sommes certains que dans maintes occasions, soit dans le commerce, soit dans l'industrie, auxquels vous appartenez presque tous, vous constaterez avec plaisir que vos meilleurs employés, ou vos meilleurs ouvriers, voire même vos chefs d'ateliers, sont d'anciens élèves de la Société d'enseignement professionnel. Ce sera la meilleure satisfaction morale qui puisse vous être réservée, car elle vous montrera que les efforts que vous avez consacrés à cette œuvre ont porté leurs fruits et que ce ne sera pas en vain que vous aurez répandu, dans la classe ouvrière, l'instruction et l'amour du travail.

On applaudit à l'intéressant exposé. La musique joue ; puis M. Lang proclame les lauréats de l'année.

La liste en est malheureusement — ou heureusement — fort longue et l'abondance des matières nous oblige, à notre grand régret, à la renvoyer à demain.

LE BANQUET

Nous retrouvons au banquet les autorités qui présidaient à la fête. Ce banquet est admirablement servi à Bellecour par le restaurant Monnier.

Au dessert, M. Garin, président, prend le premier la parole, pour porter la santé de M. Loubet, le chef de l'Etat ; puis il évoque le souvenir de M. Mangini, qu'on

consulte si souvent et à qui la société doit de légitimes hommages. Le président est heureux de voir l'enseignement professionnel franchir si allègrement le cap de la quarantaine, qui est pour lui un signe de vitalité et de vigueur. M. Garin remercie de leur assistance à la fête le gouverneur et le général Orbion, le préfet du Rhône, qui connaît si bien la société et s'est montré toujours si bienveillant pour elle, le conseil général, les autorités, la Chambre de commerce ; il arrive ainsi à traiter de cette grave question, qui semble à l'ordr du jour aujourd'hui, de l'enseignement professionnel obligatoire. Lyon pourra donner à la France des leçons précieuses pour l'avenir. M. Gariel répond à M. Garin et fait un plaidoyer en faveur de l'Espéranto. M. le préfet lui succède et parle avec un à-propos et un esprit charmant. Il répond à M. Gariel, réclamant aussi un cours d'hygiène, en lui prouvant que depuis longtemps il a été enseigné chez nous, grâce à l'initiative de M. Mangini, le bon génie de la société. Il en profite pour faire l'éloge de M. Lang.

M. Cazeneuve succède à M. le préfet. Le socialisme d'Etat ne l'effrage pas et ne voit pas comment l'enseignement professionnel obligatoire pourrait lui forger des chaînes nouvelles. Il félicite au contraire M. Garin du succès de cette splendide institution.

On applaudit encore M. Cohendy, président de la commission administrative de la Martinière, qui ne se montre pas opposé à l'obligation de l'enseignement professionnel ; M. Lang, un camarade d'Ecole Polytechnique de M. Gariel, qui trouve qu'il y a, à ce banquet, trop de « capes-à-citer ». (*Rires et bravos.*) Lui, se plaint de voir à l'Enseignement l'élément féminin envahir les cours et déborder l'élément masculin : c'est le point rose à l'horizon. La Société va tomber en quenouille. (*Rires.*) C'est l'envahissement du féminisme. Avouons-nous vaincus de bonne grâce !

On acclame l'orateur, comme on applaudit M. Vaganay qui, en excellents termes, parle au nom des commissaires.

Ainsi s'achève cette belle fête de l'Enseignement professionnel du Rhône.

Fr.

Manifestation Républicaine

A VAISE

Un banquet démocratique. — A la Cressonnière. — Les discours. — Pour la liberté.

La grande manifestation démocratique organisée hier, à Vaise, par les comités républicains-libéraux et progressistes a eu un succès inespérée.

Nombreux étaient les électeurs du cinquième arrondissement qui ont pris part à cette fête organisée en l'honneur des candidats de la fédération républicaine aux élections municipales.

LE BANQUET

A midi, plus de 200 citoyens se trouvaient réunis à la Cressonnière pour prendre part au banquet. Au début du repas, le dévoué président, M. Gaillard, donne lecture d'une lettre de M. Gourju sénateur du Rhône, qui s'excuse de ne pouvoir assister à cette belle réunion, dont on lui a offert la présidence.

En effet, au dernier moment, on lui apprend qu'il devra parler jeudi au Sénat devant la commission de la loi sur l'enseignement, et il doit, en outre, dès demain, rendre compte de son mandat à ses électeurs : autant de travaux qui absorbent tout son temps et sont pour lui des empêchements graves.

Mais s'il ne peut assister de corps au banquet, il y sera du moins de cœur et il termine en adressant aux comités libéraux et progressistes ses meilleurs vœux et souhaits pour la lutte prochaine.

Des applaudissements soulignent la lecture de la lettre de l'honorable sénateur et le repas commence.

Autour de M. Gaillard nous remarquons MM. De Reulle, Demarle, les vaillants candidats : Cottier, conseiller d'arrondissement ; Poisard, Rieublanc, L. Carle, Duquaire, Michon, Brulat, Pichon, J. Cécillon, Fugier-Breton, Colliaud, Prud'hon, Berthou, Perroud, Marc.

Durant le dîner la conversation roule sur les dernières élections, et l'on arrive bien vite au dessert. Pendant qu'on déguste les gâteaux, un pianiste distingué, M. Joannès Léger, donne une audition très applaudie des spectateurs, et ensuite la parole est donnée aux orateurs.

LES DISCOURS

C'est le sympathique président, M. Elie Gaillard, qui le premier prend la parole, et dans un discours fait avec beaucoup d'esprit, rappelle que depuis quelque temps tous les partis banquètent et se réunissent.

Il y a huit jours, dit l'orateur, nos adversaires se réunissaient au marché aux bestiaux et l'on a pu assister au spectacle touchant de voir réunis à la même table MM. Vial et Novel ; l'un millionnaire et par conséquent fidèle gardien de la propriété individuelle, et l'autre farouche révolutionnaire, voulant démolir et supprimer la propriété au premier. (*Applaudissements.*)

M. Gaillard remercie ensuite les candidats de leur dévouement à la cause de la liberté et invite les électeurs à ne pas se décourager et à avoir confiance en l'avenir.

Dans une éloquente péroraison, le dévoué président rappelle que, prochainement, auront lieu les élections au conseil général, et que, plus que jamais, les libéraux doivent être prêts pour la bataille.

Il termine en portant un toast aux organisateurs de la fête et à la presse républicaine, qui, toujours, a apporté son concours aux comités libéraux et progressistes du cinquième arrondissement.

La parole est donnée ensuite à M. de Reulle, qui remercie les assistants qui sont venus prendre part à ce banquet fraternel.

Je suis heureux, dit-il, de me trouver au milieu d'amis, pour fêter l'union de tous les comités républicains de notre arrondissement.

Parlant ensuite des rapports que les libéraux doivent avoir avec le peuple, l'orateur déclare que c'est une faute de dire toujours que l'on veut aller au peuple, alors que tous, dit-il, nous appartenons au peuple.

Il faut, dit-il, vivre avec la démocratie ; ne pas être cette bourgeoisie qui vit trop pour elle-même ; notre place est d'être avec le peuple, et de cette façon, nous gagnerons la confiance de ceux qui ne nous connaissent pas » :

Il termine en levant son verre au succès que réserve l'avenir.

M. Demarie prend ensuite la parole, et dans un discours plein d'esprit, dit que ce n'est pas le moment de déposer les armes, car la bataille est proche et la victoire aussi.

Il termine en disant que la République doit représenter des idées de tolérance de justice et avoir le respect du patriotisme.

S'adressant aux électeurs qui assistent au banquet, il les invite à prendre pour devise celle du prince Guillaume d'Orange : « Pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. »

M. Cottier, conseiller d'arrondissement, fait appel aux assistants pour l'organisation des comités, remercie les organisateurs et la Presse.

M. Rieublanc prononce ensuite quelques paroles et boit à la République, à la France et à la Liberté.

M. Duquaire lève son verre aux comités libéraux et à la presse ; il rappelle que l'on doit toujours regarder en avant et jamais en arrière.

Notre confrère Varigny clot la série des discours en portant au nom de la presse libérale et démocratique un toast au dévoué M. Gaillard, le sympathique président qui sacrifie à la cause de la liberté ses plus chers instants.

LA FÊTE

Abordant ensuite la partie des réjouissances, on donne lecture des heureux gagnants du concours de boules organisé avant le banquet.

Concours de tir. — 1er M. Munier, 2e M. Vericel, 3e M. Grange.

Concours de pointage. — 1er M. Morel, 2e M. Siraud, 3e M. Chastang, 4e M. Rochet, 5e M. Prasechetti, 6e M. de Reulle.

Après la distribution des prix tous très beaux, la parole est donnée aux chanteurs et pendant que les amateurs de chants applaudissent les artistes, les amateurs de boules vont se livrer à leur sport favori.

Comme on le voit par notre rapide compte-rendu cette belle manifestation a réussi au delà de toutes espérances, et le succès revient tout entier aux comités libéraux qui se prodiguent et dont les efforts n'ont pas été vains.

A. Gaspard.

CHRONIQUE

Dans les contributions. — M. Thomas, percepteur des contributions directes, à Lyon, a été nommé trésorier-payeur général à Digne.

Bourses de séjour à l'étranger. — Le règlement déterminant les conditions d'attribution des bourses commerciales de séjour à l'étranger est déposé à la préfecture du Rhône (première division, troisième bureau), où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Le nombre des bourses mises au concours en 1904, est fixé à cinq.

Les candidats domiciliés dans le département du Rhône, qui désireront prendre part au concours relatif à ces bourses, devront se faire inscrire à la préfecture, du 1er juillet au 1er août.

Les épreuves écrites auront lieu à la préfecture, les 17 et 18 octobre prochain.

Mouvement de la population. — Du 8 au 14 juin 1904 :

Nombre de mariages contractés	.....	55
—	divorces enregistrés	 4
—	naissances légitimes	 121
—	— illégitimes	 52
—	décès	 153
—	mort-nés	 12

La Santé publique. — L'état sanitaire est en ce moment aussi favorable que possible. Le nombre des malades est très peu élevé, et celui des décès est bien au-dessous de la moyenne : 144 cette semaine au lieu de 160 la semaine précédente et 153 pendant la période hebdomadaire correspondante de l'année 1893. Le coefficient mortuaire annuel descend à 16,5 par 1.000 habitants.

Les affections aiguës des organes respiratoires deviennent de plus plus en rares, et cependant le nombre des victimes de la tuberculose ne diminue pas. Sur notre tableau mortuaire, nous trouvons, portés au compte de la phtisie pulmonaire, 37 décès, plus de 25 pour 100 du contingent mortuaire de ce dernier septénaire.

Les affections intestinales, les méningites et les accidents de dentitions commencent à prendre une place importante dans la pathologie des enfants du premier âge.

On remarque en même temps une augmentation sensible de fréquence des attaques d'apoplexie chez les adultes et les vieillards.

Comme maladies contagieuses, on a déclaré cette semaine au Bureau d'hygiène :

Trois fièvres typhoïdes ; 1 dans le IIe arrondissement, 1 dans le IIIe, 1 dans le quatrième.

Deux petites véroles : 1 dans le Ier arrondissement et l'autre dans le IIIe.

Trois scarlatines : 1 dans le Ie arrondissement, 1 dans le IIIe, 1 dans le VIe.

Six diphtéries : 1 dans le Ier arrondissement, 1 dans le IIe, 2 dans le IIIe 2 dans le VIe.

***

Mortalité de Lyon (population en 1904 : 453.154 habitants), pendant la semaine finissant le 11 juin 1904, on a constaté 179 décès :

Fièvre typhoïde	0	Diarrhée infant.	11
Variole	0	Entérite (au-dessus de 2 ans)	0
Rougeole	0	Maladie du foie	4
Scarlatine	1	Diabète	5
Erysipèle	1	Affections du cœur	11
Diphtérie-Croup	1	— des reins	7
Coqueluche	1	— cancér.	9
Affect puerpéral	1	— chirurg.	6
Catarrhe pulmon.	1	Débilité congénit.	2
Broncho-pneum.	6	Causes accident.	2
Congest. pulmon.	0	Autres causes	10
Pneumonie	2	Causes inconnues	3
Pleurésie	0		
Phtisie pulmon.	37	Naissances	148
Autres tubercul.	6	Mort-nés	13
Méningite aiguë	4	Décès	144
Mal. cérébr. spin.	12		

Le mouvement des Abattoirs. — Du 8 au 14 juin, les abattoirs de Lyon ont fourni à la consommation 443.284 kilogrammes de viandes fraîches dont 267.584 par Vaise, 169 330 par Perrache et 6.370 par Corne-de-Cerf.

On été abattus : 856 bœufs et vaches, 1.747 veaux, 3.688 moutons, 726 porcs, 16 boucs et chèvres, 25 chevaux et 1 âne.

Les saisies de Denrées malsaines. — Du 8 au 14 juin, les inspecteurs municipaux ont saisi aux abattoirs, dans les magasins, aux criées, dans les halles et marchés couverts et sur les marchés découverts, les denrées malsaines suivantes :

Aux abattoirs : bœufs et vache 1.260 kilos, veaux 210 kilos, moutons 90 kilos, porcs 300 kilos, chèvres 16 kilos, chevaux 259 kilos, 86 fœtus, abats divers 1.511 kilos, viandes fraîches 257 kilos.

Dans les magasins : viandes salées 20 kilos, écrevisses 2 kilos.

Aux criées : viandes salées 20 kilos, poissons (marée) 202 kilos, poissons d'eau douce 95 kilos, 4 langoustes, écrevisses 10 kilos, 26 volailles, champignons 15 kilos.

Dans les halles et marchés couverts : abats divers 8 kilos.

Sur les marchés découverts : poissons (marée) 1 kilo, 1 volaille, légumes 35 kilos, fruits divers 247 kilos. Ce qui donne, au total 4.531 kilos de denrées malsaines saisies.

Au conseil municipal. — Le conseil municipal de Lyon se réunira en séance publique, mardi 21 courant, à 8 heures du soir. Rien d'intéressant à l'ordre du jour.

Jeudi, réunion à l'Hôtel de Ville, dans les locaux respectifs, des deux commissions permanentes du conseil municipal :

1° De la commission spéciale (affaires courantes), à 7 h. 3/4 du soir ;

2° De la commission générale, à 8 heures du soir.

Le prix Audiffred. — L'Académie des sciences morales et politiques vient de décerner le *Prix Audiffred* (actes de dévouement), de la valeur de quinze mille francs et « destiné à récompenser les plus beaux, les plus grands dévouements de quelque genre qu'ils soient ». A l'œuvre laïque des Dames du Calvaire représentée à Paris par Mme Philippon ; à Lyon, par Mme Ponchon ; à Marseille, par Mme Menu ; à Saint-Etienne, par Mme Col ; et à Rouen, par Mme Lemire.

Une fête patriotique. — L'autorité militaire autorise MM. les officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale à assister en tenue à la fête patriotique donnée par les Enfants de l'Avenir du Ve arrondissement, le dimanche 26 juin, à 2 heures, dans les jardins de l'établissement Mille, Redon, successeur, 157, chemin de la Demi-Lune, à Saint-Just.

Des places leur seront réservées, ainsi qu'à leur famille.

Retour d'un détachement. — Les sapeurs du 4e génie qui avaient été envoyés à Bourbon-Lancy pour reconstruire tout un quartier écroulé par les inondations du 9 juin, ont traversé la gare de Perrache à 3 heures, rentrant à Grenoble après une absence de dix jours. Ils sont enchantés de l'accueil qui leur a été fait par les habitants de Bourbon-Lancy qui ont soigné de leur mieux les braves sapeurs, lesquels ont travaillé pendant dix journées dans la boue et dans l'eau.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, à six heures et demie, rue d'Inkermann, 27, dans un atelier de menuiserie appartenant à MM. Brunet et Bareaud. Le feu a été éteint à l'aide de seaux d'eau par les pompiers de Villeurbanne.

Les dégâts sont peu importants.

— M. Bouvard, employé, rue Romarin, 10, a mis imprudemment le feu à son lit, hier, à quatre heures, en le nettoyant au moyen de l'essence. Les pompiers du poste de l'Hôtel-de-Ville ont éteint ce commencement d'incendie, à l'aide de seaux d'eau.

Les dégâts sont évalués à 200 francs environ.

Accident mortel. — On a conduit à l'Hôtel-Dieu, hier à minuit, M. François Duverger, âgé de 74 ans, demeurant 39, rue de Sèze qui, en se penchant à sa fenêtre, située au deuxième étage, était tombé sur la chaussée.

L'état du malheureux vieillard qui, dans sa chute, s'est fracturé le crâne, est désespéré.

Le grand débit *est une* **garantie** *de la bonne* **qualité. — Phie du Serpent.**

DEMANDEZ partout la **GENTIANE FRANÇAISE**

VILLEURBANNE. — *Mordu.* — Le jeune Louis Gallet, 9 ans, demeurant chez ses parents, rue de l'Egalité, 29, a été mordu hier à 6 heures du soir par le chien de M. Annequin, chemin du Grand-Camp, 24.

L'enfant a reçu des soins dans une pharmacie et l'animal a été conduit à l'école vétérinaire.

— *Vol avec effraction.* — Hier, entre 4 et 5 heures de l'après-midi, des malfaiteurs ont pénétré par effraction dans l'appartement de M. Borde, propriétaire, rue Baraban, 11, au 1er.

Les meubles ont tous été fouillés et dans une armoire, les malandrins ont fait main-basse sur une somme de 500 francs en espèces et sur deux bagues, une montre et un sautoir, le tout en or et valant 300 francs.

M. Girard, commissaire de police de Villeurbenne a ouvert une enquête.

SAINTE-FOY-LES-LYON. — *Feu de cheminée.* — Hier matin, vers les dix heures, un feu de cheminée s'est déclaré dans la maison habitée par M. Bertrand, épicier, Grande-Rue, 27.

Grâce au dévouement de M. Blanc, lieutenant de la compagnie de pompiers de Sainte-Foy, qui, assisté de MM. Buis, sergent major, boulanger, et Lamoray, charpentier, qui ont de suite pris les mesures nécessaires, tout sinistre a été évité.

On a remarqué le dévouement de M. Paletour, qui n'a pas hésité à monter sur la cheminée pour y descendre un appareil extincteur.

Nos félicitations à ces dévoués sauveteurs.

Courrier des Sports

GRAND PRIX CYCLISTE DE PARIS

Paris, 19 juin. — Les éliminatoires du grand prix, ainsi que les préparatoires se sont courues dimanche sur la piste municipale. Les qualifiés pour les demi-finales qui se disputeront dimanche prochain sont : Rutt, Mayer (allemands) ; Meyers, Schilling (hollandais) ; Piard, E. Jacquelin, Poulain (français).

Les résultats de la finale de tandems, internationale (1.500 mètres, sont les suivants :

1. Meyers-Schilling (hollandais) 2' 49" 1/5. 2. Mayer-Rutt (allemands), à un pneu. 3. Ellegard-Arend.

L'équipe allemande, cependant très vite ne peut remonter les Hollandais.

C. A. L. — COURSE LYON-GRENOBLE

Trolliet (C. A. L.) arrive premier à Grenoble en 3 h. 34' ; derrière lui, Besson à une longueur ; 3. Stœffel ; 4. Ségot.

Les membres du jury, MM. Pautard, notre confrère Sigriot, Ranc, se sont rendus à l'arrivée sur une voiture de 20 chevaux, gracieusement mise à leur disposition par M. Pilain, pilotée magistralement par M. Georges Cote, représentant de la maison.

J. Roth.

Communications et Avis Divers

Club des sténographes du Rhône. — Le tirage de la tombola du Club des Sténographes du Rhône a eu lieu hier matin au siège de cette société : voici la liste des numéros gagnants :

23	29	30	52	54	58	63	97
168	261	289	313	345	375	435	459
470	474	526	555	561	574	576	610
613	625	628	642	655	682	718	729
790	832	931	960	962	990	993	1026
1030	1041	1053	1057	1075	1090	1103	1104
1107	1141	1143	1153	1159	1170	1228	1242
1252	1293	1323	1334	1341	1344	1408	1413
1441	1445	1452	1502	1517	1510	1545	1563
1579	1627	1637	1648	1712	1735	1745	1757
1758	1763	1765	1773	1775	1790	1841	1844
1855	1855	1942	1964	1989	1997	2000	2018
2047	2074	2084	2140	2194	2200	2364	2365
2367	2372	2375					

Les lots pourront être retirés au siège de la société, 12, rue de la Préfecture à l'entresol, le mardi 21 juin, de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir et le jeudi 23 juin aux mêmes heures.

ON S'ABONNE SANS FRAIS

Dans tous les Bureaux de Postes

AU « RAPPEL RÉPUBLICAIN »

Dernière Heure

GRÈVE SANGLANTE EN ESPAGNE

Bilbao, 19 juin. — La grève des bougers s'aggrave ; une collision a eu lieu entre les grévistes et les ouvriers qui ont continué le travail ; des coups de feu ont été échangés, il y a deux blessés ; la police a opéré plusieurs arrestations.

LES GRECS ET LES MACÉDONIENS

Athènes, 19 juin. — Un comité macédonien hellène vient de se constituer. Dans la proclamation qu'il a lancée, il déclare qu'il portera secours aux Grecs de Macédoine et ajoute qu'aucun meurtre hellène en Macédoine ne restera désormais sans vengeance.

DANS L'ARMÉE

Paris, 19 juin. — M. Poussard, chef de bataillon au 105e passe au 103e ; Coquet, capitaine au 25e bataillon de chasseurs, passe au 28e de la même arme ; Rossel, capitaine au 159e d'infanterie, passe au 2e bataillon de chasseurs ; Duruy, capitaine breveté au 98e d'infanterie, passe au 81e, maintenu stagiaire d'état-major ; Maisonette, capitaine au 78e d'infanterie, passe au 98e ; Crut, lieutenant au 56e d'infanterie, passe au 120e ; Rozaire, lieutenant au 159e d'infanterie, passe au 103e ; Picon, lieutenant au 157e d'infanterie, passe au 3e zouaves, maintenu à l'école militaire d'infanterie.

M. BÉRARD A TOULOUSE

Toulouse, 19 juin. — Après une visite à la mairie, M. Bérard s'est rendu avec le cortège à la salle des Jacobins où a eu lieu un banquet offert par la municipalité à 300 convives. Au dessert le préfet a bu au président de la République. Après le discours de M. Serres, maire, M. Bérard boit d'abord à la belle ville de Toulouse et réunit dans son toast tous les vaillants agriculteurs qui sont les héros de cette fête.

« Vous saurez, a-t-il ajouté, maintenir l'unité morale de la France, car vous faites passer avant tout votre amour de la Patrie et leur amour de l'esprit français. »

Le matin il avait visité le concours agricole qui a été très réussi. Il est reparti à 8 heures 40.

LES GRÈVES DE NICE

Nice, 19 juin. — Une réunion des grévistes a eu lieu cet après-midi en plein air, sur la place d'Armes, les délégués des tramways de Marseille ont apporté un premier secours et déclaré que les tramways se mettront également en grève mardi si le conflit n'est pas terminé.

Un délégué des débardeurs de Nice a fait la même déclaration au nom de sa compagnie.

Les grévistes se sont rendus à la préfecture et trois de leurs délégués ont demandé l'élargissement de leurs camarades arrêtés. Le préfet leur a répondu qu'il n'avait pas qualité pour cela.

Nice, 19 juin. — Un cordon de troupes continue à garder les abords du dépôt central des tramways, tout est calme ; le 6e chasseurs alpins qui devait partir demain pour la montagne aurait reçu contre-ordre.

UNE FÊTE FRANCO-ITALIENNE

Milan, 19 juin. — Aujourd'hui a eu lieu à Melegnano une cérémonie patriotique destinée à inaugurer l'ossuaire où sont déposés les restes des soldats français tombés en combattant pour l'indépendance italienne le 18 juin 1859.

La petite ville italienne qui s'appela jadis Marignan et qui est célèbre par trois victoires, à plusieurs siècles de distance, était magnifiquement décorée de guirlandes et drapeaux français et italiens. Ça et là, des tableaux avec l'inscription : Vive la France ! Honneur aux morts pour la patrie !

La France avait tenu à s'associer à cet anniversaire par l'envoi d'une délégation militaire placée sous les ordres du général Lannes.

La rencontre du duc de Gênes qui préside cette fête et de la délégation a eu lieu ce matin à Milan où le duc était arrivé de bonne heure.

La colonie française a pris place dans un deuxième train avec les vétérans et les invités ; un troisième train spécial a conduit le duc de Gênes et ses adjudants.

La foule était immense.

A Melegnano, un déjeuner a eu lieu dans le grand salon du château décoré de faisceaux et de drapeaux aux couleurs françaises et italiennes.

Le duc de Gênes avait à sa droite le général Lanes, à sa gauche le ministre Ronchetti, les autres officiers français étaient mêlés aux autorités et aux officiers italiens.

Au champagne, le ministre a bu à la santé du président de la République, et le général Lannes a porté un toast à la famille royale d'Italie. Ces toasts ont été accueillis par des applaudissements. La musique joue alternativement la *Marseillaise* et l'*Hymne royal*. A 9 heures, les invités sont repartis pour Milan, au milieu des acclamations de la foule.

La Guerre Russo-Japonaise

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 19 juin. — Les nouvelles successives du brillant raid de l'escadre de Vladivostock que dirigea l'amiral Bezobrazow et non comme on l'avait dit par erreur l'amiral Skrydloff qui reste lui à Vladivostock et de l'achèvement des réparations des navires endommagés de l'escadre de Port-Arthur ont opportunément réagi contre l'abattement et le découragement momentané causés dans le public russe par la défaite de Yafanghou et ranimé son espoir et sa confiance dans un revirement favorable ultérieur de la guerre.

La guerre deviendra, en effet, très difficile pour les Japonais si leurs transports de troupes de vivres et munitions doivent être continuellement menacés des deux côtés par les escadres russes redevenues mobiles, entravant ainsi leurs opérations et contraignant leur flotte à se borner à protéger les transports et à rester ainsi incapable de continuer le blocus de Port-Arthur. Or, la cessation du blocus permettrait à cette place susceptible d'être ravitaillée de résister jusqu'au moment où l'arrivée de l'escadre de la Baltique viendrait modifier complètement la situation au profit de la Russie.

Moukden, 19 juin. — D'après des communications chinoises, qu'il serait utile de vérifier, toutes les attaques de Port-Arthur auraient été repoussées avec de grandes pertes ; on apprend aussi que les avant-postes russes repoussent avec succès les tentatives de l'ennemi par terre.

On dit que l'armée japonaise du Liao-Toung manque de vivres.

LE RAID DE L'ESCADRE DE VLADIVOSTOK

Tokio, 19 juin. — Les Russes ont coulé les voiliers « Yawata » et « Ansei » jeudi passé entre les îles Kojima et Okushima ; les survivants sont arrivés dans l'après-midi à Yesashi ; le nombre total des vaisseaux coulés par l'escadre de Vladivostock est donc de cinq.

Tokio, 19 juin. — L'escadre de Vladivostock a été aperçue, hier, au large de Henashisak, se dirigeant vers le nord et retournant probablement à Vladivostock. Personne ne sait si une partie de la flotte de l'amiral Kamimoura ne la guette pas en vue de Vladivostock. L'amiral Kamimoura avait largement le temps d'arriver à Vladivostock avant les Russes et de leur livrer bataille. Les Japonais rappellent que Kamimoura laissa échapper les Russes en vue de Gensan lors de la destruction du *Kinschin maru* et ils estiment que s'il laisse de nouveau les Russes regagner indemne Vladivostock, il faut qu'il démissionne ou qu'il se suicide.

Le public a été fortement impressionné par le raid de l'escadre de Vladivostock, quoi qu'elle n'ait atteint que trois transports sur treize qui naviguaient à ce moment dans ces parages.

Le bruit court que les Russes ont capturé un navire charbonnier anglais qui avait quitté Hokkaido pour le sud et l'ont ramené à Vladivostock comme prise ; le ministre de la marine n'a reçu aucune confirmation de cette nouvelle.

Il paraît évident que le transport *Hitatchi maru* ne s'est pas rendu à l'injonction des Russes de s'arrêter et qu'en conséquence les Russes ont canonné ; les passagers en ont été les victimes, mais il n'est pas établi que les Russes aient tiré sur les barques de sauvetage qui s'échappaient du navire.

L'OFFENSIVE RUSSE

Liao-Yang, 19 juin. — Une grande activité règne parmi les troupes à Moukden. On apprend de bonne source que le général Kouropatkine commande les opérations offensives.

GRANDE BATAILLE

Tokio, 19 juin. — Le général Oku partit le 13 juin d'une ligne marquée par Poulantien et le fleuve Thasa. L'aile droite suivit le cours du fleuve, le gros de la colonne s'avança le long de la voie ferrée, et l'aile gauche le long d'une route traversant Wouchiatoun, Souchouankun et Takoai, la cavalerie partit de Pi-Tse-Out, se dirigeant sur Shunzo.

De petits détachements russes furent délogés ; la colonne principale atteignit Nachialing le 14 courant ; les colonnes centrale et de droite atteignirent une ligne allant de Chiao-Chiatoun à Tapingkau, à 12 kilomètres au sud de Telisso, le même jour.

Les Russes occupaient alors une position s'étendant de Tafangshien à Longgouangmiao ; les lignes japonaises s'avancèrent simultanément et, à 3 heures de l'après-midi, l'artillerie ouvrit le feu ; les Russes répondirent avec énergie avec 98 canons, jusqu'à ce que la nuit survint.

Pendant la nuit, la colonne japonaise de droite s'empara d'une colline située entre Tsengchiatou et Ouenghiatou tandis que la colonne du centre occupait une colline à l'ouest de Tayanhkan ; dans la matinée le brouillard obscurcit le champ de bataille, mais l'artillerie ouvrit le feu de bonne heure.

Une partie de la colonne japonnaise centrale qui contournait une boucle du fleuve Foutchéou, fut exposée au feu des Russes, mais des renforts d'infanterie et d'artillerie arrivèrent et à 5 h. 1/2 occupèrent l'extrémité occidentale d'Ouenchiatou et coopérant avec la colonne du centre, délogèrent les Russes de Tafangshen.

Les batteries russes postées à Longstanshan et à Longvanmiao canonnèrent vigoureusement ces troupes qui néanmoins escaladèrent les hauteurs et furent ainsi maîtresses de la situation. Pendant ce temps, l'aile droite japonaise fut très éprouvée, car l'aile gauche russe avait été considérablement renforcée et par deux fois le général Oku dut faire donner ses réserves d'infanterie ; les Russes livrèrent plusieurs contre attaques acharnées et la situation des Japonais devenant critique, la cavalerie japonaise enveloppant la gauche ennemie l'attaqua de flanc. De nouveux renforts russes arrivèrent et les Russes maintinrent leur position avec acharnement jusqu'au moment où leur front et leurs deux flancs furent attaqués simultanément.

Ils perdirent enfin pied et s'enfuirent ; la cavalerie japonaise les poursuivit pendant quelque temps, mais abandonna la poursuite en raison de la nature accidentée du terrain ; l'aile gauche japonaise réussit à faire tomber dans une embuscade 900 hommes d'infanterie russe qui se repliaient sur Ouenchiatou en tuant et blessant un grand nombre.

Le général Oku dit que les Russes avaient, au début de l'action, 25 bataillons d'infanterie et 17 escadrons avec 98 canons. Ils furent renforcés à plusieurs reprises, mais le chiffre de ces renforts est inconnu. La colonne japonaise de droite a enterré 600 Russes. Les rapports des autres colonnes ne sont pas arrivés.

Les Russes ont eu 7 officiers et 300 hommes capturés ; les pertes japonaises connues le 17 s'élevaient à 900 hommes dont 8 officiers tués et 14 blessés.

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

Paris, 3 heures matin.

La République Française. — M. Georges Bonnefous :

Jusqu'ici la langue française et le bon sens attribuaient au mot enquête le sens d'une investigation portant sur les faits passés et valant la peine d'être éclaircis ; mais du moment que Camille Pelletan est en cause et pourrait être atteint par cette investigation, la langue française et le bon sens ont tort et l'enquête se transformera en plan de défense navale élaboré par des parlementaires plus ou moins extra, mais pour la plupart incompétents.

M. Chaumet a découvert, dans la correspondance adressée au ministre de la marine, qu'en 1902, le général Galliéni avait demandé par lettre quelles instructions il devrait suivre à Madagascar en temps de guerre ; c'est en 1904 seulement que le ministre de la marine a daigné répondre et encore n'est-ce pas M. Pelletan, mais M. Combes, remplissant par intérim les fonctions de ministre de la marine qui a répondu.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

Courrier des Spectacles

COMMUNIQUÉ DES DIRECTIONS

Nouveau Théâtre. — Le spectacle le plus follement gai de la saison festivale c'est certainement le *Tour du Cadran* qui met en scène un acte de cirque dont les protagonistes sont les joyeux Footit et Chocolat, les fameux clowns célèbres dans le monde entier. Les familles sont prévenues qu'il n'y a rien de choquant dans le *Tour du Cadran* et que, de plus, la salle est agréablement ventilée.

Concert de l'Horloge. — Pas de compère, pas de commère, pas de défilé et c'est une revue quand même : *Rien ne va plus* a résolu ce problème et son succès est de plus en plus vif. Amuser les spectateurs, critiquer les abus, blaguer les dirigeants, cette revue chanoirresque accomplit à merveille son programme. Rideau après une partie de concert à 9 h. 1/4.

Musiques militaires. — A partir du dimanche 19 juin, les musiques militaires se font entendre au kiosque de la place Morand, de 8 à 9 h. 1/2 du soir, les dimanches et jeudi de chaque semaine.

Harmonie municipale. — Concert le 23 juin, à 8 h. 3/4 du soir, place de la Mairie, 4e arrondissement.

En cas de mauvais temps, le concert sera renvoyé au jeudi suivant, sur la même place et à la même heure.

AVIS

aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc.

A VENDRE

THÉATRE GUIGNOL

avec Décors, Poupées, Costumes Accessoires

Ce Théâtre est pliant, léger, peu encombrant. S'adresser concierge, cours Vitton, 63, Lyon.

LES

PETITES ANNONCES

ÉCONOMIQUES

du RAPPEL RÉPUBLICAIN

PARAITRONT

Mardi Prochain

SPECTACLES ET CONCERTS

NOUVEAU-THÉATRE. — Ce soir, le *Tour du Cadran*, avec Footit et Chocolat, les deux fameux clowns du Nouveau-Cirque de Paris.

CONCERT DE L'HORLOGE. — Ce soir, à 8 heures, concert varié. A 9 heures 1/4, *Rien ne va plus*, revue locale de MM. Telment et Tulmat. Gros succès.

Dimanches et fêtes, matinée à deux heures.

CONCERTS BELLECOUR. — Tous les soirs, à 8 heures 1/2, Concert par l'Orchestre du Grand-Théâtre.

CONCERT DES NOUVEAUTES, (42, rue Moncey). — Tous les soirs, concert varié.

THEATRE GUIGNOL DU PASSAGE DE L'ARGUE. — Tous les soirs, spectacle varié.

FOLIES-BERGÈRE. — Clôture annuelle ; réouverture en septembre. Pour la location 1904-1905, s'adresser à M. Marius, tous les jours, de 8 à 11 h. et de 1 à 4 h.

KIOSQUE DE BELLECOUR. — Tous les jours de 5 heures à 6 heures, musique militaire.

GUIGNOL-BELLECOUR (83, rue de la République). — Les jeudis et dimanches, grande matinée et soirée avec un spectacle entièrement varié.

Jeudis et dimanches, à 2 heures, matinée de famille.

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Mazoyer Marie, 70 ans, rue d'Algérie, 12, 6 h. m. — Tagant Madeleine, épouse Moutin, 61 ans, rue Jean-Baptiste-Say, 7 bis, 6 h. s.

Deuxième arrondissement. — Dumond Sébastien, verrier, 28 ans, Hôtel Dieu, f. 10. — Barroz Marie, épouse Ramelier, 65 ans, Hôtel-Dieu, 6 h. s. — Daval Sébastien, 81 ans, rue Auguste Comte, 33, 8 h. — Barudis Catherine, 4 ans 1/2, Charité, 8 h. — Renaud Eugénie, 10 ans 1/2, Charité, 9 h. — Faure Brac Maria, épouse Pierre-Bez, 47 ans, Charité, 10 h. — Ritton Marthe, 3 mois, Charité, 3 h. — Revolrard Joseph, 4 ans, Charité, 4.

Troisième arrondissement. — Bastion Jeanne, 9 mois, rue Montbrillant prolongée, 8, f. 8 h. — Chardon Jean, concierge, 59 ans, place Raspail, 9, f. 3 h. — Deyrieux Louis, ébéniste, 75 ans, rue Bechevelin 24, f. 3 h. — Chossou Marie, 2 ans, rue Champfleury, 5, f. 3 h. — Sublet Jean, 64 ans, rue Parmentier, 7, f. 4 h. — Reynaud Célestin, menuisier, 52 ans, r. Voltaire, 59, f. 5 h. — Moulin Charlotte, épouse Archer, jardinière, 52 ans, route de Vienne, 15, f. 6 h. — Heurtier Fleury, 49 ans, église Saint-André, f. 7 h.

Quatrième arrondissement. — Duvivier Benoit, comptable, 76 ans, Grande rue de Cuire, 15, f. 9 h.

Cinquième arrondissement. — Vve Rosset, née Olympe, 24 ans, rue du Juge-de-Paix, 22, f. 10 h.

*Sixième arr

MARIAGES

Promesses de Mariage déposées dans les mairies d'arrondissement pour être affichées le 19 juin 1904.

Premier Arrondissement

Berry Guillaume, typographe, r. Arbre Sec, 36.
Mlle Jacquemont M., cuisin., r. Servient, 32.
Bouillat Athanase, restaurateur, r. Terme, 20.
Mlle Goudot M., s.p., Mirecourt (Vosges).
Cérès Clément, papetier, r. Burdeau, 26.
Mlle Bertrand M., brod., r. P-Corneille, 49.
Côte Paul, tapissier, imp., des Carmélites, 4.
Mlle Terrier M., brod., m. Grande Côte, 102.
Couty Auguste, tulliste, r. Neyret, 16.
Mlle Bouzon Lucie, dégrais., r. Neyret, 16.
Guillaud Victor, empl. comm., pl. du Perron 5.
Mlle Rey Augustine, s. p., Roussillon, (Isère).
Maret Jean, lis. dessins, r. Imbert-Colomès, 16.
Mlle Tardy, M. dévid., r. T.-Claudiennes, 47.
Mermet Joseph, empl., r. Saint-Côme, 5.
Mlle Charpy Louise, compt., r. Villeroi, 47.
Morel Joseph, empl., r. Terme, 1.
Mlle Chapuis Marie, empl., Jujurieux (Ain).
Rey Léon, taill. d'hab., r. des Fantasques, 10.
Mlle Bordonne Marg., culottière, pl. Belfort 3.
Roux Alexandre, taill. d'hab. r. V.-Monnaie, 4.
Mlle Pélissier Hélène, empl. r. V.-Monnaie, 4.
Royer Jean, tail. d'hab. pas. de l'Argue, 78.
Mlle Farjot Célestine, bouill. r. de Thou, 2.
Gros Henri, négoc. St-Claude (Jura).
Mlle Charrier Léonie, s. p., r. d. Capucins, 3.

Deuxième arrondissement

Berthier F., docteur-médecin, r. du Plat, 4.
Mlle Berthier Alice, Autun.
Givord Jean, tailleur, pl. Carnot, 8.
Mlle Gavard Marie, empl., r. Molière, 96.
De Buretel de Chassey, cap. 74e inf. Rouen.
Mlle De Pina Suz., r. Vaubecour, 6.
Royer Jean, tailleur, pas. de l'Argue, 78.
Mlle Farjut C., bouillon., r. de Thou, 2.
Comby Claude, jardinier, Pierre-Bénite.
Mlle Patard E., ménagère, St-Thurin (Loire).
Férère Léon, cultivateur, Pont-de-l'Isère.
Mlle Préher M., domest. Pont-de-l'Isère (Dr.)
Céros Clément, papetier, r. Burdeau, 26.
Mlle Bertrand M., brod., r. P.-Corneille, 51.
Boureet François, ferbl., Ambérieu (Ain).
Mlle Girard Vict., brodeuse, q. Perrache, 34.
Poulachon C., empl. com., r. Duguesclin, 176.
Mlle Bonnand, empl. com., r. Thomassin, 13.
Vivier Eugène, cordonnier, r. Laurencin, 4.
Mlle Latour M., cuisin., r. Laurencin, 11.
Laval B., empl. soierie, r. Martin, 11.
Mlle Paret J., s. p., r. Saint-Hélène, 24.
Lyasse L., ébéniste, r. Garibaldi, 35.
Mlle Abram C., coiffeuse, r. République, 37.
Péroncel M., télégraphiste, r. Duguesclin, 275.
Mlle Champeymont M., cuis., r. Gasparin, 16.
Dumoulin A., papetier, r. Port-du-Temple, 11.
Mlle Dumont J., gilet., r. Port-du-Temple, 11.
Sodini Pierre, empl., r. Mazard, 4.
Mlle Ollier M., empl., r. République, 48.
Puillet L., empl. comm., q. Perrache, 49.
Mlle Barnaud M., empl., Vion (Ardèche).
Bressis M., peint.-plâtrier, b. Croix Rousse, 161.
Mlle Lafrance J., s. p., r. Remp.-d'Ainay, 50.
Brun J., prop., St-Rambert-d'Albon (Drôme).
Mlle Loron L., domest., Anneyron (Drôme).
Soulerin V., boulanger, r. Petit-David, 6.
Mlle Bertrand A., s. p., Tauriers (Ardèche).
Lachouette G., cafet., Bourbon Lancy (S.-et-L.).
Vve Bourjaillat B., s. p., r. Port-du Templ., 9
Roussillon Vincent, menuis., Diémoz (Isère).
Mlle Sauer Rufina, s. p., r. du Plat, 4.
Quétant Marie, épicier, r. St-Georges, 10.
Mlle Viollet J., empl. com., r. Ste-Hélène, 18.
Michaud Benoit, boucher, r. Doyenné, 20.
Mlle Daviet R., fem. ch., r. des Célestins, 10.
Bocon A., empl. de banque, r. Franklin, 52.
Mlle Monoco C., empl., c. d'Herbouville, 32.
Chavance Joannès, cartonnier, pl. du Pont, 7.
Mlle Bigot A., journalière, pl. du Pont, 7.

Troisième arrondissement

Besset Fr., peintre, r. Boileau, 244.
Mlle Turlin M., cout., r. Paul-Bert, 46.
Boudras Charles, appr., Villeurbanne.
Mlle Roche Marcel., brod., c. Henri, 37.
Carrichon J., com., q. de Serin, 5.
Mlle Bernard A., empl., r. Trois Pierres, 15.
Chaffard Lucien, camion., r. Dunoir, 43.
Mlle Gondrand L., cout., Voiron (Isère).
Chappaz J., gren., r. Pierre-Corneille, 168.
Mlle Monet Ant., s.p., r. P. Corneille, 168.
Chaspot A., tail. d'habits, r. Créqui, 235.
Mlle Dupin B., ling., r. Créqui, 235.
Clément E., tail. d'habits, r. Rabelais, 64.
Mlle Domy R., com., av. des Ponts, 91.
Courtaud Jean, empl., imp. Feuillat, 6.
Mlle Billoud M., cuisinière, Reyssouze (Ain)
Desmaret Henri, empl., pl. Dumas-de-Loire, 2.
Mlle Lacombe R., cout., c. de la Liberté, 37.
Dupay Joseph, empl., r. Vaudray, 19.
Mlle Rollee Adèle, s. p., r. Montesquieu, 77.
Giraudot Pierre, ébéniste, Moulins
Mlle Goyon J., q. Claude-Bernard, 24.
Lachal Henri, empl., St-Germain-des-Fossés.
Mlle Bordet Caroline, s. p., c. Lafayette, 432.
Lacroix Joseph, menuisier, Moras (Drôme).
Mlle Blain Mélina, repass., r. de l'Université.
Lentillon Jules, cl. d'huissier, r. Bonnefoy, 5.
Mlle Chanrion-Desigaux M., Villefranche.
Lycet Arthur, cuisin., r. Paradis, 11
Mlle Peire Julienne, f. de ch., Paris.
Mermet Joseph, empl., r. Saint-Côme, 5.
Mlle Charpy Louise, compt., r. Villeroi, 27.
Noailles Jean, emp., gr. f. Guillotière, 108
Mlle Plaze F., cuis., La Roche-Canillac.
Nosi Henri, terrassier, r. Moncey 36.
Mlle Martin M., mén., r. Moncey 36.
Pétroncel M., tél. r. Duguesclin 275.
Mlle Champeymont M., cuis., r. Gasparin 16.
Place F., voit., r. Jangot 4.
Mlle Laboureyras M., cuis., r. Jangot 4.
Poulachon Cl., empl. r. Duguesclin 176.
Mlle Bonnand F., empl. r. Thomassin 13
Berry G., typographe, r. de l'Arbre-Sec 36.
Mlle Jacquemond M., cuis. r. Servient 32.
Berthier E., rentier, La Mulatière.
Mlle Lassalle M., cuis., r. Servient 34.
Chartoire J., empl., r. Montesquieu 7.
Mlle Thuillier C., corset, r. Montesquieu 7.
Chavernod J., empl. P.-L.-M., r. Gondolière 8.
Mlle Lambert J., taill. Culoz (Ain).
Franchitto S., marchand amb., Dôle (Jura).
Mlle Fallone F., marchande amb., Dôle.
Mougey Louis, prop., Givors (Rhône).
Mlle Buffet-Camus C., mén., r. Gondolière, 12.
Pouyet Pierre, sculpt., Clermont-Ferrand.
Mlle Raymond F., s. p., Clermont-Ferrand.
Quillon V., boulon., r. Chaponnay, 42.
Mlle Grand Anna, ménag., r. Chaponnay, 42.
Raffin F., commerçant, r. Boileau, 18.
Mlle Fontaine M., s. p., Ste-Foy-lès-Lyon.
Rochet J.-P., empl. ch. Quatre-Maisons, 97.
Mlle Collet A., jardinière, r. de Vienne, 124.
Roux H., s.-br. gard. paix, r. Tête-d'Or, 123.
Mlle Pourtier M., s. p., r. Petrequin, Paris.
Serafini N., menuisier, av. des Ponts, 124.
Mlle Chappex J., repass., av. des Ponts, 124.
Valansaut Vital, toupilleur, r. Charpenay, 12.
Mlle Deflippi Maria, culottière, r. P.-Bert, 98.
Couty Simon, teinturier, r. Bossuet, 93.
Mlle Sehet Prudence, lisseuse, r. Bossuet, 93.
Chavance Joannès, cartonnier, pl. du Pont, 7.
Mlle Bigot Adrienne, journal., pl. du Pont, 7.

Quatrième Arrondissement

Vidon Jean, s. p., r. d'Ivry, 32.
Vve Dupas Caroline, s. p., Saint-Fons.
Rodier Pierre, journalier, r. Lebrun, 3.
Mlle Ferrend E., cravat., gr. r. de Cuire, 18.
Rey Léon, taill. d'habits, r. des Fantasques, 10.
Mlle Bordonne M., culott., pl. Belfort, 3.
Bressis M., peint.-plât., b. Croix-Rousse, 161.
Mlle Lafrance J., s. p., r. Remp.-d'Ainay, 50.
Gervais Ferdinand, lis. de dessins, r. Ivry, 15.
Mlle Chavroche Jeanne, cuis., q. de l'Est, 10.
Bocon Antoine, empl., r. Franklin, 52.
Mlle Monono Cath., empl., c. d'Herbouv., 32.

Cinquième arrondissement

Auzolle F., emp. de comm. ch. des Mûres, 23.
Mlle Magne Cécile, s. p., Paris.
Berthier L., empl. comm., r. Quarantaine, 7.
Mlle Touloumet Adr., coutur., Valence
Chevalier Oscas, pâtiss., r. de Trion, 28.
Mlle Bonnard M., cout., r. de Trion, 28.
Crouzet Jacques, empl. de comm., Paris.
Mlle Hugonet August., crémière, Paris.
Desmaret Henri, empl., pl. Dumas-de-Loire, 2.
Mlle Lacombe R., cout., c. de la Liberté, 37
Gay Auguste, chaudronn., r. des Mouches, 29
Mlle Charvay, Pauline, brod., q. Vaise, 20.
Girard Victor, emballeur, q. des Etroits, 14.
Mlle Bataillard Berthe, s. p., Paris.
Giroux Louis, empl. r. Molière, 13.
Mlle Berger Franç., s. p., r. Tramassac, 56.
Lagier Léopold, dessinateur, Paris.
Mlle Sotty Marie, s. p., r. Nérard, 3.
Montessuy Alexandre, marinier, Neuville.
Mlle Brüller Laure, s. p. pl. Change, 5.
Mulsant Marc, menuisier, Larajasse (Rh.)
Mlle Grange Anna, s. p., Larajasse (Rh.)
Quinat Joseph, maçon, m. Gourguillon, 2.
Mlle Gothon C., papetière, r. St-Georges, 68.
Thomas Dominique, orf., r. des Farges, 39.
Mlle Ferrand A., cuisin., r. des Farges, 35.
Bucion V., chaudronnier, r. des Docks, 57.
Mlle Perrin M., couturière, r. St-Cyr, 78.
Charvieu Louis, sertisseur, r. des Prêtres, 18.
Mlle Baraille L., coutur., r. St-Jean, 28.
Quétant Auguste, épicier, r. St-Georges, 10.
Mlle Viollet Joseph., s. p., r. Ste-Hélène, 18.
Labrosse Théod., typog., pl. St-Jean, 4.
Mlle Pécoux M., coutur., r. de Créqui, 123.
Lançon J., journ., Bourget-du-Lac (Savoie).
Mlle Schmitt M. s. p., r. Gorge de Loup, 79 *bis*.
Michaud Benoit, boucher, r. du Doyenné, 20.
Mlle Daviet R., f. de ch., r. des Célestins, 10.

Sixième arrondissement

Renard J., voyageur, r. de Sèze, 27.
Mlle d'Alessandri, a. de Saxe, 72.
Cérès Clément, papetier, r. Burdeau, 26.
Mlle Bertrand M., brod., r. P. Corneille, 49-51.
Giroux Jean, empl., r. Molière, 13.
Mlle Berger Françoise, r. Tramassac, 56
Roux H., s.-brigad. g. paix, r. Tête-d'Or, 123.
Vve Corne Marg., tuil., r. Pétrequin, 24.
Simonet Lazare, cocher, r. Montgolfier 102.
Mlle Perrod F., coutur., r. Montgolfier, 102.
Ternand L., imprim. sur étoffes Villeurbanne.
Mlle Farcasse F., raccom. tulles, Villeurbanne.
Valotte A., repr. commerce, Bordeaux.
Mlle Merlin Marg., empl., r. Vauban, 62.
Gervais F., lisseur de dessins, r. d'Ivry, 15.
Mlle Chavroche J., cuisin., q. de l'Est, 10.
Khem Claude, photograveur, r. Fournet, 4
Mlle Curtillet Eug., coutur., r. Duquesne, 16.
Leduc Jules, profess. musique, r. Vendôme 96.
Mlle Prost Marie, r. Malesherbes, 9.
Faugerand Jacques, tulliste, Villeurbanne.
Mlle Béjuge Jeanne, Villeurbanne.
Rossire, empl. comm., Vevey (Suisse).
Mlle Bischof Maria, empl., Genève (Suisse).
Duranton, empl. tram., r. Masséna, 159.
Mlle Georges Eugénie, tisseuse, Villeurb.
Lyasse Louis, ébéniste, r. Garibaldi, 35.
Mlle Abram, coiff., r. République, 37.
Ra fin François, commerc., r. Boileau, 18.
Mlle Fontaine Marie, Ste-Foy-lès Lyon.
Thivind Pierre, charpentier, r. Bellecombe, 27.
Mlle Gommaire-Loopers, r. Desgranges, 22.
Labrosse Théodore, typog., pl. St-Jean, 4.
Mlle Pécoux Marie, cout., r. Créqui, 123.
Viricel Romain, mécanicien, r. Boileau, 137.
Mme Mathieu Jeanne, rep., r. Tête-d'Or, 88.
Charron Célestin, teinturier, Villeurbanne.
Mlle Grillet Pierrette, ling., r. Barrême, 15.
Quintant Laurent, élève pharm., r. Robert, 63.
Dlle Schmit Antonia, Villeurbanne.

Demander le **Rappel Républicain** *dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux.*

Le Gérant : CLAUDIUS LAMURE.

Tirage sur machines rotatives Marinoni
40.000 exemplaires à l'heure.

Imp. WALTENER ET Cie, 3, rue Stella. — Lyon

Automobiles ECLIPSE
LYON — 56, Quai Saint-Vincent, 56 — LYON
H. JOSSIER
Concessionnaire
VOITURES POPULAIRES
Moteur de DION, de 3.200 à 8.000 fr.
GARAGE — LOCATION — RÉPARATIONS

Guérison Sûre et Radicale
DES
Migraines, Névralgies
PAR LES
DRAGÉES
DES
RR. PP. PRÉMONTRÉS
à base de Valérianate
DE ZINC
et des Principes actifs du
QUINQUINA
Dépôt Général à Lyon :
PHARMACIE BERTRAND AINÉ
FRANÇON, Successeur, 21, Place Bellecour
Envoi FRANCO contre 3 francs en Timbres ou Mandat.
DANS toutes les BONNES PHARMACIES

H. BAUCHE & Cie
LYON — 7, rue Président-Carnot, 7 — LYON
INCROCHETABILITÉ
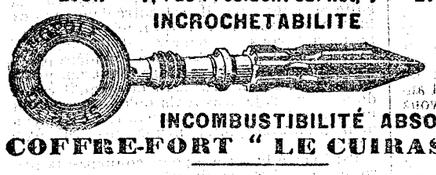
TÉLÉPHONE 17-68
INCOMBUSTIBILITÉ ABSOLUES
COFFRE-FORT "LE CUIRASSE"
FOURNISSEURS DES MINISTÈRES, DES BANQUES, ETC.
20.000 références. — Envoi du Catalogue franco

EDEN-HOTEL
Boulevard Gambetta, NICE
OUVERT TOUTE L'ANNÉE
Pension de famille. — Entouré d'un grand parc avec eau de source
Salle de bains. — Salon de lecture. — Fumoir. — Lumière électrique. Prix modérés. Arrangement pour familles
SPÉCIALITÉ POUR DINERS DE MARIAGE
G. MOTTET NYFFENEGGER, Propriétaire

Sté DE PUBLICITÉ
Artistique et Commerciale
ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 FRANCS
SIÈGE SOCIAL :
LYON — 52, Rue de la République, 52 — LYON
ATELIERS D'AFFICHAGE ET ENTREPOTS : Rue des Templiers, 4
Téléphone interurbain : 8-91
AFFICHEUR DES SPECTACLES ET CONCERTS
CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE
CONCESSIONS EXCLUSIVES :
A LYON
Kiosques à Journaux.
Urinoirs lumineux.
Urinoirs adossés ou Vespasiennes pourvues d'écrans métalliques.
Colonnes de Jonage.
Tour métallique de Fourvières.
Chalets de nécessité.
A LYON
Publicité du Nouveau-Théâtre (ex-Eldorado), (seul programme officiel et rideau annonces, enseignes extérieures).
— du Casino-Kursaal (seul programme officiel, rideau-annonces, hall, publicité intérieure).
— de la Scala-Bouffes (seul programme officiel, rideau-annonces, publicité intérieure).
ANNONCES ET RÉCLAMES
dans tous les journaux du monde
AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGER
Distribution d'Imprimés
HOMMES-SANDWICHS
VOITURES-RÉCLAME
PRIX MODÉRÉS

LOTERIE
POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENCIENNES (Nord)
DEUX GROS LOTS
150.000f & 10.000f
Plus 115 autres lots de 1.000, 500 & 100f
117 lots faisant **180.000** fr. tous payables EN ARGENT
Prix du billet : **UN fr.**
TIRAGE 15 DÉCEMBRE 1904. *On trouve des billets dans t. la France ch. débits tabac, libraires. Pr rec. à domicile s'adr. Sté de Publicité Artistique Comle, 52, r. République. Joind. au mont. du mandat envo. aff. à 0.15 p. 5 billets pr réponse.*

Etude de Me PRUNIER, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 42.
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, au Palais de Justice
ENSUITE DE SAISIE RÉELLE
deux lots séparés
DE DEUX
MAISONS
EN CONSTRUCTION
le gros œuvre paraissant terminé
SISES A LYON-VAISE
chemin Saint-Simon, impasse Paquet-Mérel, 7 et 9
Elevées sur terrain à demoiselle Marie PAQUET
Adjudication au Samedi 9 juillet 1904, à midi
MISES A PRIX
Premier lot ..... 5.000 fr.
Deuxième lot..... 5.000 fr.
Pour renseignements, s'adresser à Mes PRUNIER, CUILLERON, et PONDEVEAUX, avoués à Lyon ; à Me TRICOU, notaire à Lyon 17, quai de Bondy, et, pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

A VENDRE
UNE
PROPRIETE
à LYON
3e-Rue de Monplaisir, 103
Près la Place de Monplaisir
(à proximité de 2 stations de Tramways)
COMPRENANT
MAISON D'HABITATION
de construction récente
Avec JARDIN
de 300 mètres environ
PRIX AVANTAGEUX
S'adresser à Me DERESSY, Notaire à Lyon Place de la République, 44

Etude de Me CORNIGLION, notaire à Menton, 40, rue Partouneaux.
A VENDRE A L'AMIABLE
Une des plus belles propriétés de la *Riviera*, située à proximité du *Pont Saint Louis* et connue sous le nom de :
CHATEAU GRIMALDI
Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à Me Corniglion, notaire à Menton, qui délivrera les permis de visiter.

Henri BONJOUR
acquéreur des ateliers
Hilaire DUFIN
LYON
Au Colosse de Rhodes
Ateliers d'ÉBÉNISTERIE et SCULPTURE
Cours de la Liberté, 29
Ateliers de TAPISSERIE, SIÈGES et DÉCORATION
Cours de la Liberté, 44
Ateliers de LITERIE et MATELASSERIE
Cours de la Liberté, 42
EXÉCUTION SUR PLANS ET DEVIS — INSTALLATION COMPLÈTE
Exposition et Magasins de Vente
42-44, Cours de la Liberté, 42-44

HYDROTHÉRAPIE MÉDICALE
LYON — 25, Rue du Bât-d'Argent, 25 — LYON
Bains ordinaires et médicinaux — Bains de vapeur — Douches vapeur — Douches froides et chaudes à haute pression — Massages spéciaux pour maladies nerveuses
Les Ordonnances de Messieurs les Docteurs seront rigoureusement suivies
A. HUGGLER
EX-DOUCHEUR MASSEUR DU GRAND SANATORIUM DE TERRITET (SUISSE)
ON SE REND A DOMICILE

TISANE FRANÇAISE DES CÉVENNES, ANTISEPTIQUE
preparee par concentration avec les plantes fraîches toniques et **dépuratives** : remède populaire, **le plus économique**, à la portée de tout le monde ; le **meilleur dépuratif**, une cuillerée à café **tous les matins** ; le purgatif le plus **facile à prendre** et le plus agréable, **une cuillerée** à soupe **le matin**, manger immédiatement apres, puis vaquer à ses occupations. **En quelques jours**, la bile, les glaires, les fatigues d'estomac, digestion difficile accompagnée d'aigreurs, brûlures, manque d'appétit, mauvaise haleine, migraine, étourdissements, hémorroides, constipation rebelle, etc., **disparaissent avec cette précieuse tisane** qui se prend **en** toute saison. La bouteille, **3 francs**, port **1 franc**.
Dépôt : **Grande Pharmacie Française, 16, rue Lanterne, Lyon, et toutes Pharmacies**

« LE RAPPEL RÉPUBLICAIN » DE LYON
Journal Démocratique Quotidien
LYON — 4, rue Stella, 4 — LYON
Rhône et départements limitrophes..... Trois mois : 5 fr. ; Six mois : 10 fr. ; Un an : 20 fr.
Autres départements..... — 6 fr. ; — 12 fr. ; — 24 fr.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné (1) _____
demeurant à _____
déclare souscrire un abonnement de (2) _____ *au* **Rappel Républicain**
et m'engage à verser la somme de _____ *à l'Administration du journal qui se charge d'en opérer le recouvrement.*
Mon abonnement partira du (3) _____ SIGNATURE,
A _____ *le* _____ 190 .

(1) Nom, prénoms et adresse.
(2) Un an, six mois, trois mois.
(3) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Pour la Publicité du "RAPPEL RÉPUBLICAIN" S'adresser à la S. P. A., 52, Rue de la République LYON

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 20 Juin 1904 — 51 —

LES DRAMES DU MARIAGE

LA VEUVE DU CAISSIER

PAR
Xavier de MONTÉPIN

— Non, madame, à l'instant... — Oh ! soyez tranquille, je serai bref... Toute explication serait d'ailleurs superflue, puisque après votre entretien d'hier avec le notaire Chatelet il ne reste entre nous aucune obscurité... — Le passé a vécu... qu'il soit oublié... — L'avenir va naître... songeons à lui... — Je vous aimais il y a un an, Valentine, je vous aimais de toutes les forces de mon cœur, de toutes les puissances de mon âme... — L'absence et la douleur ont grandi cet amour... Il est devenu de l'adoration... — Sans vous, rien n'existe pour moi ! — N'espérant plus, je mourais lentement... La vie m'est revenue en même temps que l'espérance... — Il y a un an, vous m'avez presque aimé... — Vous n'avez qu'à vouloir pour m'aimer tout à fait... — Dans quelques minutes je vais vous quitter, mais je veux, en m'éloignant, emporter une certitude... Je veux qu'un serment de vous rende à jamais indissoluble la chaîne qui nous lie !... — Quand sonnera l'heure où la loi vous rendra maîtresse de vous-même, jurez que vous serez ma femme !...

— Votre femme ! — répéta Valentine. — Vous me demandez d'être votre femme, et vous dites que vous savez tout...

— Je le dis et c'est vrai !... — Chatelet ne m'a rien caché... — Vous en êtes plus sainte et plus grande à mes yeux, et le martyre que vous avez subi vous met une auréole au front !

— Quoi ce nom flétri ?

— La comtesse de Rochegude ne se souviendra même pas de l'avoir porté...

— Mais l'enfant qui va naître et qui n'a plus de père ?

— Pauvre innocente créature !... Je suis prêt à l'aimer...

— Ah ! — s'écria Valentine en joignant les mains, — une si sublime abnégation... un pareil dévouement... c'est trop grand... c'est trop beau ! — Pour être à la hauteur du sacrifice que vous voulez me faire, je n'ai qu'un seul moyen, c'est de le refuser...

— Le refuser ! répéta Lionel.

— C'est un devoir cruel, je le sens bien, mais c'est un devoir, et je trouverai dans mon respect pour vous le courage de l'accomplir...

— Vous ne porterez pas mon nom ?

— Jamais ! — Si vous veniez à vous repentir un jour de me l'avoir donné, je serais trop à plaindre...

Un moment de silence suivit ces derniers mots.

— Soit ! — dit le jeune homme d'un ton froid. — Vous êtes libre de me sacrifier aujourd'hui pour éviter dans l'avenir un malheur imaginaire... — J'accepte votre arrêt... — Mais je suis libre aussi, moi, de disposer d'une existence que vous ne voulez point partager !... — J'ai trop désespéré depuis un an... trop lutté... trop souffert... — Je suis à bout de force... — Le voyageur épuisé de fatigue, avançant d'un pas lourd sur la route poudreuse, décharge son épaule du fardeau qui l'écrase, s'étend dans un fossé du chemin et s'endort... — J'imiterai le voyageur !... — Je suis las comme lui... Je jetterai mon fardeau et je m'endormirai d'un sommeil sans rêves, et surtout sans réveil...

Valentine frissonna :

— Mon Dieu, — balbutia-t-elle, — que signifie cela ?...

— La vie ne me garde plus rien, — poursuivit Lionel, — je déserte la vie... — Mon seul espoir était en vous... Vous le supprimez... Tout est dit ! — Je vais me brûler la cervelle en rentrant chez moi... et Dieu me pardonnera, je le crois fermement car il est la justice même, et ma souffrance, en vérité, dépasse les forces d'un homme !

Lionel se dirigea vers la porte.

Valentine s'élança pour le retenir.

— Vous partez ainsi ! — s'écria-t-elle.

— Je pars... — Entre nous tout est dit... — j'ai hâte d'en finir...

— Lionel... — murmura la jeune femme d'une voix presque éteinte.

— Madame ?

— Restez je vous en conjure...

— A quoi bon ?... — Je vous répète que j'ai trop souffert... — Mon courage est à bout... — Je refuse de prolonger un supplice inutile...

— Comprenez donc qu'en vous tuant vous me tuerez aussi !... Comprenez donc que je vous aime !...

— Vous m'aimez ? — répéta le comte.

— Ah ! de toute mon âme...

— Si vous m'aimiez, refuseriez-vous de devenir ma femme ?... — Non, vous ne m'aimez pas !...

Valentine, défaillante et brisée, se soutenait à peine.

Elle posa sa tête sur l'épaule de M. de Rochegude et lui jeta ses bras autour du cou en balbutiant :

— Est-ce que je refuse encore ?... Je n'ai plus ni force ni volonté... Commandez et j'obéirai, puisqu'à ce prix est votre salut... Disposez de moi... Mais vivez...

— Chère enfant adorée, — s'écria-t-il en serrant Valentine contre son cœur avec une violence à la fois passionnée et chaste, — voilà une minute qui rachète tout, et fait tout oublier !! — Oh ! non ! je ne veux plus mourir... Le bonheur désormais est au bout du chemin... Nous aurons pris le plus long pour l'atteindre, mais il ne nous échappera pas !

Quelques instants de silence succédèrent à l'étreinte de Lionel et de Valentine...

Pour la première fois le comte appuyait ses lèvres sur le front pur de la jeune femme...

Valentine pleurait sans le savoir. — De grosses larmes se détachaient une à une de ses longs cils, mais ces larmes n'avaient plus d'amertume.

M. de Rochegude rompit le silence.

— Enfin, — dit-il, — enfin vous avez consenti !... — Vous voilà ma fiancée !...

L'angélique enfant, souriante et confuse en même temps, se dégagea par un mouvement lent et doux de l'étreinte qui l'oppressait, et répliqua :

— J'ai consenti, et je ne reprendrai point ma parole, mais à ce consentement je mets, sinon des conditions, du moins des restrictions...

— Lesquelles ? — demanda Lionel avec un peu d'inquiétude.

— Vous voulez, n'est-ce pas, — reprit Valentine, — que celle qui sera votre femme soit entourée du respect de tous ?...

— Si je veux le respect de tous !... s'écria le comte. — Certes, oui ! — Personne au monde n'en est digne autant que vous, et je saurai bien l'imposer !!...

— Le respect ne s'impose pas, mon ami. — Pour l'obtenir, il faut le mériter... Une fausse démarche l'effarouche... une imprudence l'éloigne à jamais...

— Où voulez-vous en venir, chère enfant ? — fit Lionel.

— A ceci : La future comtesse de Rochegude ne doit pas être compromise...

— Par qui le seriez-vous, grand Dieu ?...

— Par vous-même...

— Je vous compromettrais ? Moi ? et comment ?

— Par vos visites...

— Prétendez-vous m'interdire votre présence ?

— Je prétends cela... — Ma situation fausse et difficile aussi bien que les plus strictes convenances nous ordonnent impérieusement de vivre éloignés l'un de l'autre pendant plusieurs mois. — Où étiez-vous quand vous avez appris mon veuvage ?

— Dans une petite ville de province, en garnison avec mon régiment...

— Eh bien, il faut retourner dans cette ville.

— Le courage me manquera !... Je ne pourrai jamais !

— On peut tout ce qu'on veut !... Et d'ailleurs serez-vous si fort à plaindre ?...

— Physiquement nous serons séparés, mais nos âmes resteront ensemble !... — Vous aurez confiance en moi... — Vous saurez que je vous aime, que je pense à vous, rien qu'à vous, et que chaque minute qui s'écoule rapproche l'heure d'une réunion que Dieu lui-même bénira !... — Je ne vous défendrai pas de m'écrire, vos lettres apporteront dans ma solitude un rayon de soleil, et les réponses que vous recevrez ne seront point cette fois l'œuvre d'un faussaire...

— Ai-je eu le don de persuasion ?... ferez-vous ce que je demande ?

— Eh ! vous le savez bien ! — répliqua le comte. — Suis-je capable de vous résister — Vous commandez et j'obéis...

— Vous me promettez de partir ?...

— Sans doute, puisque vous voulez ce départ...

— Et vous partirez bientôt ?...

— Quand il vous plaira que je parte...

(A suivre.)

Pour la Publicité du "RAPPEL RÉPUBLICAIN" S'adresser à la S. P. A., 52, Rue de la République LYON